

# Le Nord de la Gaule romane

## (Linguistique et Toponymie)

par ÉLISÉE LEGROS

### Note bibliographique

Dans ce travail de synthèse, il ne faut chercher que peu d'idées qui n'aient déjà été exprimées par d'autres. Les considérations résumées et confrontées ici sont avant tout celles de mes sources, dont on trouvera la longue liste dans les notes de cet article.

Je m'en voudrais pourtant de ne pas citer hors de pair les études d'ensemble qui m'ont le plus servi, spécialement celles qui se rapportent surtout à la première partie du travail, la partie purement linguistique.

ALBERT DAUZAT, *Histoire de la Langue française*, Paris, 1930, 588 p.

— *Tableau de la Langue française*, Paris, 1939, 303 p.

ERNST GAMILLSCHG, *Romania Germanica. Sprach- und Siedlungsgeschichte der Germanen auf dem Boden des alten Römerreichs. I. Die Franken...*, Berlin et Leipzig, 1934, xviii-434 p.

ANTOINE MEILLET, *Sur une période de bilinguisme en France (Linguist. historique et Linguist. générale, 2<sup>e</sup> vol., 1936, p. 90-98)*.  
Publié en 1931, *Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, Comptes rendus, p. 29-38.

KARL SNEYDERS DE VOGEL, *L'origine du français (Neophilologus, 25, 1940, p. 241-250)*.

WALTHER VON WARTBURG, *Evolution et Structure de la Langue française*, Leipzig et Berlin, 1934, 256 p. ; 2<sup>e</sup> édit., 1937, 290 p.

— *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume (ZRPh, 56, 1936, p. 1-48)*.

— *Die Entstehung der romanischen Völker*, Halle-Saale, 1938 ; trad. franç. par CL. GUÉNOT DE MAUPASSANT, *Les Origines des Peuples romans*, Paris, 1941, 212 p.

Pour la bibliographie [jusqu'en 1925 env.] des influences germaniques, voir J. BRÜCH, *Die bisherige Forschung über die germanischen Einflüsse auf die romanischen Sprachen* (RLR, 2, 1926, p. 25-112).

Pour la bibliographie des travaux concernant la dialectologie wallonne [depuis 1928], voir les c. r. critiques de JEAN HAUST (BTD, 3, 1929, et années suivantes).

La deuxième partie de la présente étude concerne la toponymie, en rapport avec la controverse entre GAMILLSCHEG, FRINGS, PETRI et VON WARTBURG. Pour celle-ci, on voudra bien se reporter aux comptes rendus [en néerlandais] publiés par H. DRAYE dans les aperçus annuels consacrés à la toponymie flamande par H. J. VAN DE WIJER (BTD, depuis le t. 12, 1938). Livres et articles y sont copieusement résumés, tandis que les comptes rendus, même importants, sont simplement cités par la référence de la revue. On y trouvera la mention de plusieurs c. r., œuvres d'historiens, d'archéologues ou de germanistes, qui n'ont pu être utilisés dans le cadre de cette étude. — Ajoutons que H. DRAYE prépare un ouvrage d'ensemble sur la frontière linguistique ; voir déjà son intéressant essai : *Het wetenschappelijk debat rondom de Germaansche landname*, 1941, 20 p. (= *Wetenschappelijke Tijdingen*, 6, p. 129-142) (1).

#### Abréviations

- BDW = *Bulletin du Dictionnaire wallon.*  
 BTD = *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie.*  
 DL = *Dictionnaire liégeois* de J. HAUST.  
 ELR = *Éléments de Linguistique romane* (3<sup>e</sup> éd.) d'E. BOURCIEZ.  
 EWFS = *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache* d'E. GAMILLSCHEG.  
 FEW = *Französisches etymologisches Wörterbuch* de W. VON WARTBURG.  
 GS = *Germanische Siedlung...* d'E. GAMILLSCHEG.  
 GV = *Germanisches Volkserbe...* de F. PETRI.  
 NLB = *Noms de lieux de la Belgique* d'A. VINCENT.  
 REW = *Romanisches etymologisches Wörterbuch* (3<sup>e</sup> éd.) de W. MEYER-LÜBKE.  
 RG = *Romania Germanica. I. ...* d'E. GAMILLSCHEG.  
 RLR = *Revue de Linguistique romane.*  
 TF = *Toponymie de la France* d'A. VINCENT.  
 ZFSL = *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur.*  
 ZRPh = *Zeitschrift für romanische Philologie.*

(1) Je tiens à exprimer ma gratitude toute particulière à M. H. DRAYE, dont l'aide obligeante m'a permis de compléter

Que penser du fonds linguistique et toponymique dans le nord de la Gaule? Problème vaste et divers, qui est vivement débattu et que des novateurs audacieux ont voulu renouveler. D'éminents savants ont été amenés ainsi à définir leurs positions. En s'autorisant de leurs vues, on peut sans doute aborder ce sujet subtil et compliqué, où, disons-le d'emblée, il est dangereux d'adopter des thèses trop unilatérales.

N'étant pas historien, je parlerai peu des faits historiques (1). Je me fonderai surtout sur les positions modérées qui sont celles de la romanistique. Celle-ci n'a point méconnu l'apport germanique, puisqu'elle envisage à l'origine

ma documentation et dont les conseils m'ont été précieux pour la rédaction de mon travail. Mes autres collègues flamands, MM. E. BLANCQUAERT, L. GROOTAERS, J. LINDEMANS et A. VAN LOEY, ont aussi mérité mes remerciements pour les suggestions et les avis qu'ils ont bien voulu me communiquer.

(1) On sait que l'ouvrage de base en ce domaine était celui de l'historien et toponymiste GODEFROID KURTH, *La Frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France* (Acad. Roy. de Belg., 2 vol., 1896-98). Il concluait à l'arrêt des Francs à la frontière linguistique du moyen âge (Lys, Forêt Charbonnière, défenses romaines ou *castra*) ; le reste de la Gaule du nord aurait constitué « une conquête politique, faite pour le compte du roi et sans prise de possession du sol par le peuple » (I, p. 551) ; seule une zone intermédiaire, n'allant pas au delà de la Canche, trahirait dans sa toponymie le mélange de colons barbares et indigènes. — Ces idées sont reprises, dans leurs grandes lignes, par G. DES MAREZ, *Le Problème de la colonisation franque et le régime agraire en [Basse] Belgique* (Acad. Roy. de Belg., 1926).

Différentes contributions ont été consacrées, depuis KURTH, au problème de la frontière linguistique proprement dit, notamment l'étude de H. VANDER LINDEN rectifiant le tracé de la Forêt Charbonnière, *Rev. b. de Philol. et d'Hist.*, 2, 1923, p. 203-214. — Voir H. DRAYE, *De Frankische colonisatie en het Kolenwoud (Mededeelingen... Vlaamsche Top. Vereeniging*, Louvain, 11, 1935, p. 27-44, et 14, 1938, p. 21-51).

Les conclusions de KURTH, qui se rencontraient avec les théories de FUSTEL DE COULANGES, sont restées longtemps celles de la généralité des historiens (voir, en France, F. LOT ; en Hollande, J. H. GOSSES ; en Allemagne, R. SOHM). En sens inverse, on ne pouvait guère citer que quelques isolés, tel le toponymiste français AUG. LONGNON.

un bilinguisme romano-germanique plus ou moins étendu. Comme l'écrivait le maître de l'étymologie française, ANTOINE THOMAS : « Nous ne prétendons pas que le latin implanté en Gaule y soit demeuré absolument intangible, soit de la part des idiomes préexistants, soit de la part de ceux qui vinrent plus tard le battre en brèche. Du moment qu'on lui reconnaîtra dans la formation du français le rôle incontestable d'élément constitutif, on aura ses coupées franches pour rechercher la part qu'il convient de faire aux éléments accessoires, parmi lesquels le gaulois et le germanique occuperont toujours une place d'honneur. L'importance de l'élément germanique a toujours été reconnue... » (1).

\* \* \*

(1) Les textes ne manquent guère pour prouver que les romainistes n'ont jamais méconnu l'apport germanique. Sans remonter jusqu'à la note souvent alléguée de G. PARIS (*Romania*, 13, 1884, p. 598-627), qui se rapporte surtout à l'origine de l'épopée française, on peut aligner bien des témoignages. Textes de VON WARTBURG, GAMILLSCHEG, DAUZAT (voir plus loin) ; textes de J. JUD, qui, en 1908, intitulait une de ses études : *Was verdankt der frz. Wortschatz den germ. Sprachen*, et d'A. MEILLET, qui, en 1931, étudiait le bilinguisme romano-germanique ; textes glanés aussi dans des œuvres qui ne sont pas en ordre principal consacrées à ce problème, tel celui, cité ci-dessus, d'A. THOMAS (*Nouv. Essais de Philol. franç.*, 1904, p. 14), et tels encore les suivants :

« Où peut-on trouver des preuves de l'occupation franque dans le sud [de la Belgique] et doser en quelque sorte le bilinguisme des provinces wallonnes, sinon dans l'étude des cimetières et des villas franques d'une part, et, d'autre part et surtout, dans l'étude des noms de lieux qui nous restent de cette époque? » (J. FELLER, *BDW*, 1, 1906, p. 19 ; *Notes de Philol. wall.*, 1912, p. 45).

« Si le fonds héréditaire de nos patois [wallons], leur morphologie et leur syntaxe, sont essentiellement d'origine latine, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont subi, surtout dans la phonétique et le vocabulaire, une forte influence germanique. Cette influence, qui s'affirme considérable dans la langue française elle-même, a dû naturellement agir bien davantage encore sur les parlers de la frontière linguistique du nord et de l'est » (J. HAUST, *Étym. wall. et franç.*, 1923, p. x).

« On ne peut pas dire que la limite des langues date des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. Au VI<sup>e</sup> siècle, il y avait à Paris des Francs qui ne sa-

Cet apport, où se marque-t-il?

Premièrement dans le vocabulaire, où son importance est manifeste.

Dès avant les invasions, la terminologie militaire du latin de Gaule, d'Ibérie, d'Italie et de Rhétie est particulièrement influencée : *bellum*, *cassis* et *galea*, *calcar*, *instruere*, *observare*, *aggredi* cèdent devant \**werra* (guerre), \**helm* (heaume), \**sporo* (éperon), \**warnjan* (garnir), \**wardan* (garder), \**sturmjan* (estormir) ; *brant* s'introduit à côté de *spatha* (épée) pour désigner une arme différente. Les termes *blanc*, *brun*, *gris*, *fauve* auraient été apportés par les cavaliers germaniques pour désigner les couleurs de leurs chevaux. Quant à la frontière gardée par les Germains, elle devient la *marche*...

Mais les colons paysans, installés plus ou moins pacifiquement, auraient aussi dès lors importé plusieurs termes : *bâtir* « caractérisait la technique spécifiquement germanique du clayonnage du mur de la maison » ; *banc* désigne « le banc qui, dans la maison germanique, court le long de la paroi et en est inséparable » (1).

À côté des emprunts, il y a dès cette époque des croise-

vaient pas le « roman », et sans doute, à Trèves, des « Romans » qui ignoraient le germanique. La limite des langues est le résultat d'un état de confusion linguistique, de mélange de langues qui a sans doute duré des siècles » (CH. BRUNEAU, *Bibliogr. Lorr.* 1928-30, in *Annales de l'Est*, 4<sup>e</sup> série, 1<sup>re</sup> année, 1933, p. 318-19).

On voit que la romanistique n'a pas à se reprocher d'avoir défendu des positions unilatérales. STEINBACH (*Zur Grundlegung*, p. 14, n. 36) et PETRI (*ib.*, p. 20 infra) déplorent que ces idées n'aient guère franchi les limites étroites de la philologie. On peut en effet regretter, chez beaucoup d'historiens, la méconnaissance des faits linguistiques et on doit souhaiter une collaboration plus étroite entre eux et les philologues. Les historiens de demain cependant ne devront pas perdre de vue le caractère nuancé des thèses philologiques, s'ils veulent éviter de tomber d'un excès dans l'autre.

(1) VON WARTBURG, *Origines*, p. 87. — Pour les noms de couleurs, l'hypothèse exposée ci-dessus, qui est de BRÜCH, est toutefois rejetée par GAMILLSCHEG, *RG*, p. 36-37.

ments lexicaux (tel sans doute *spuma* + frq. \**skum* > *écume*) et des calques sémantiques, largement répandus en roman. Le calque le plus clair est *companionio*, mot latin de date récente, qui survit en Gaule, Italie et Ibérie, mais que le roumain ignore ; appliqué à un *compain* ou *compagnon* d'armes, ce terme, suivant la démonstration d'ANTOINE THOMAS, est transposé d'un mot germanique plus ancien signifiant « qui mange son pain avec » (cf. gotique *gahlaiba*), d'un type de formation bien attesté en germanique (1).

Toutefois, beaucoup plus important que ce premier groupe est celui des mots franciques que le gallo-roman du nord adopta en propre après les invasions.

De nombreux termes ont trait aux façons de vivre, de se vêtir, de chasser, de guerroyer, de s'administrer, qui étaient celles de l'aristocratie franque, puis, à son image, de la noblesse féodale. Comme le dit VON WARTBURG, « la coexistence du fr. *vassal* (du gaulois *vassallus* passé dans le latin de Gaule) et de *fief* (du francique \**fehū*) est un témoignage parlant du fait que dans cette organisation féodale se sont unis des éléments antiques (provinciaux et romains à la fois) et germaniques ». Dans le vocabulaire de la vie publique, on trouve encore côte à côte les termes *roi*, *comte*... et *baron*, *sénéchal*, *maréchal*... L'armée, organisée à la germanique par l'appel des hommes d'armes, *hariban*, était divisée en *eschieres* et appelait son drapeau *fanon*, mais elle se servait d'un armement mi-germanique (l'*épieu*; la *targe*), mi-romain (l'*épée*, l'*écu*). Même union

(1) A. THOMAS, *L'étymologie du mot français compagnon* (*Acad. Inscr. et Belles-Lettres, C. r.*, 1931, p. 79-85), avec une note additionnelle de J. VENDRYES (p. 85-86) établissant que le type de désignation du compagnon d'armes d'après divers aspects de la vie militaire (compagnon de pain, de table, de profit ou de jouissance, de chambre, de route, de transport, de banc de rameurs) est bien connu en gotique, anc. h. all. et anc. angl.

On relira l'article de JACQUES FLACH sur *Le Compagnonnage dans les chansons de geste* (*Études dédiées à G. Paris*, p. 141-180).

des deux éléments dans la terminologie juridique : *bannir* à côté de *juger*, etc. (1). Cette liaison fréquente entre vocabulaire germanique et système féodal explique d'ailleurs le déchet considérable, dans ce vocabulaire spécial, à la fin du moyen âge (2).

Quelques termes aussi expriment des sentiments, des sensations, des traits de caractère ; et déjà pareil emprunt est plus significatif, encore que parfois il puisse se justifier par des nuances entre les équivalents d'une langue à l'autre. Citons *orgueil*, *honte*, *honnir*, a. fr. *hardir* (d'où *hardi*), a. fr. *hait* « plaisir » (d'où le wallon *hêti* « sain » et le fr. *souhaiter*), *laid*, *riche*, a. fr. *baut* « hardi », *grain* « contristé », *isnel* « preste », etc. (3). Pas de véritable terme intellectuel ; VON WARTBURG note même que « le seul mot germanique se rapportant à la vie intellectuelle que l'on trouve dans les parlers romans est d'origine burgonde : à Lyon, on dit *brogi* « réfléchir » < *brugdian* » (4).

Il y a enfin un certain nombre de noms d'animaux : *mésange*, *frelon*,... (peu d'animaux domestiques) ; des noms de plantes : *houx*, *troène*, *saule*, *roseau*, peut-être *aune* et *osier*... ; des termes d'élevage : *troupe*, *troupeau*, et leurs synonymes anciens *fouc* et *herde*, le verbe *gagner* « paître »,... ; des termes d'agriculture : *blé*, *gerbe*, *haie*, *jardin*, *houe*,... ; des termes de menuiserie et de construction : *faîte*, a. fr. *bauc* « poutre », *salle*, *halle*, a. fr. *borde* « cabane »,..., tout un ensemble de mots qui paraissent bien les indices d'une colonisation populaire (5).

(1) VON WARTBURG, *Origines*, p. 83 et 133-34. — Examen détaillé dans *RG*, p. 152-185 et 206-209.

(2) DAUZAT, *Histoire*, p. 166-67.

(3) VON WARTBURG, *Origines*, p. 135-36. — Voir aussi *RG*, p. 217 et 224-28.

(4) VON WARTBURG, *Evolution*, p. 47. — Est-ce bien le seul mot ? Signalons le lg. *tûzer* « réfléchir, songer, méditer », d'emprunt postérieur (cf. la note de J. HAUST, dans ce *Bull.*, p. 341).

(5) VON WARTBURG, *Origines*, p. 135. — Voir l'étude détaillée, *RG*, p. 186-206, 209-216.

WALTHER VON WARTBURG remarque que l'introduction de ces termes ruraux dans le vocabulaire journalier « serait impensable, si l'on ne supposait qu'une couche de seigneurs francs » (1). ERNST GAMILLSCHEG note pareillement que la forte pénétration de ces vocables ne pourrait se comprendre « si on voulait supposer que l'État franc a été créé après la colonisation franque, non par cette colonisation » (2). ALBERT DAUZAT d'ailleurs avait spécifié qu'« il est inexact de parler d'emprunts..., car les termes germaniques, introduits au moment de la décomposition du latin vulgaire, constituent un des éléments originaires et caractéristiques du français. Cet apport a été considérable » (3). Et le grand linguiste ANTOINE MEILLET écrivait : « Pour que soient empruntés ces termes qui ne traduisent pas l'emprunt d'un élément de civilisation, il faut qu'il y ait eu des gens pratiquant à la fois les deux langues, ayant les deux langues simultanément présentes à l'esprit, et qui recouraient au vocabulaire de l'une ou de l'autre langue suivant leur commodité » (4).

Encore que le choix d'un mot et les motifs de sa diffusion ne soient pas toujours exempts de mystère (5), le nombre et la qualité des mots en cause ne permet guère de mettre en doute l'essentiel de ces conclusions.

Étudier et dater ces vocables n'est pas toujours aisé. On l'a bien vu dans la polémique qui opposa FRINGS-VON WARTBURG à GAMILLSCHEG, au sujet de *haise*, *hêtre* et *hé* (6). Sans vouloir juger précisément ce débat com-

(1) VON WARTBURG, *Origines*, p. 130.

(2) GAMILLSCHEG, *GS*, p. 3.

(3) DAUZAT, *Histoire*, p. 167.

(4) A. MEILLET, *Ling. hist. et ling. gén.*, 2, p. 93.

(5) Ainsi VON WARTBURG, *FEW*, III, p. 594, ne s'explique pas la grande extension d'un emprunt fait postérieurement à l'all. *fladen*, passé en wallon (*DL*, v<sup>o</sup> *flate*), picard, champenois et lorrain, au sens de « bouse de vache ».

(6) TH. FRINGS et W. VON WARTBURG, *Französisch und Fränkisch*.

pliqué, passionné par la rivalité des maîtres, on doit convenir que, souvent, les explications de VON WARTBURG paraissent moins osées que celles de GAMILLSCHEG, trop obstiné dans sa tentative hasardeuse de départager l'apport d'hypothétiques Ripuaires, Saliens ou Saxo-Frisons (1).

Il apparaît que tous ces termes n'ont pas été assimilés à la fois, comme le montre la phonétique. Ainsi le wallon *sèrène*, normanno-picard *cheraine* « baratte ancienne », du francique *\*kerana*, et l'anc. fr. *çoule*, picard *choule* « grosse boule du jeu de balle ou du jeu de crosse », du francique *\*keula*, attestent un traitement du *c* devant *e* qui est celui des mots indigènes et qui ne se retrouvera plus par la suite (2).

Pour les mots décelant une assimilation plus tardive, il est moins facile de se prononcer entre les diverses explications dont ils sont, en théorie, susceptibles : îlot germanique assimilé seulement plus tard (VON WARTBURG), immigration postérieure d'une tribu germanique (GAMILL-

I. *Deutsch Hees*, *franz. haise*, *deutsch Heister*, *franz. hêtre* (*ZRPh*, 57, 1937, p. 193-210). — Réponse d'E. GAMILLSCHEG (*ZFSL*, 62, 1938, p. 1-17). — Et de nouveau FRINGS et VON WARTBURG (*ZRPh*, 58, 1938, p. 542-49).

Une discussion philologique tourne vite à la polémique. L'opposition, mainte fois renouvelée, entre le romaniste de l'Université de Berlin, GAMILLSCHEG, directeur de la *ZFSL*, et le romaniste VON WARTBURG, directeur de la *ZRPh*, hier encore collègue du germaniste FRINGS à l'Université de Leipzig, n'a pas toujours évité cet écueil. Si le second, dans les *Mélanges Haust*, redresse des étymologies de la *RG*, en revanche, dans la *ZFSL*, 63, 1940, p. 479-500, GAMILLSCHEG attaque vivement l'*Evolution et Structure* de VON WARTBURG.

(1) On lira par exemple avec prudence l'article de GAMILLSCHEG dans les *Mélanges Haust*, Liège, 1939, p. 159-181. Voir ma recension, *BTD*, 14, p. 395-97. — Pour l'*EWFS* et le wallon, cf. J. HAUST, *BTD*, 3, 1929, p. 172-75.

(2) *FEW*, III, p. 598 a : *\*kerana* (baratte) ; p. 617 b : *\*keula* (massue), où il faut ajouter un représentant wallon : *souye*, archaïque à Jodoigne. — Voir d'autres cas dans *ELR*, p. 192, et dans le chapitre de la *RG*, p. 235-84, consacré à la grammaire des mots d'emprunt franciques.

SCHEG), ou simplement emprunt proprement dit au voisinage germanique (1).

Plus importantes d'ailleurs que les différences d'âge sont les diversités régionales. Beaucoup de termes sont communs à l'ensemble du domaine : « Toute une série de mots vit juste jusqu'à la frontière sud de la poussée franque contre Syagrius... A vrai dire, beaucoup d'autres mots descendent encore plus vers le sud ; mais ce sont pour la plupart des expressions appartenant à l'administration féodale ou aux institutions militaires (*fief, baron*) ; elles témoignent de la prise de possession politique et militaire du Midi. C'est à des mots de ce genre que l'influence du francique sur le vocabulaire français aurait dû se restreindre, si les historiens, en appréciant la nature de la poussée franque, avaient vu juste » (2).

D'autres termes sont plus étroitement localisés, surtout dans l'extrême-nord. Certes, il importe de le répéter, un grand nombre des germanismes introduits dans les dialectes du nord et de l'est ne sont que des emprunts postérieurs. Cependant plusieurs vocables propres à cette région comptent parmi les plus anciens : le wallon *dègn* « aire (de la grange, etc.) » est déjà attesté par les Gloses de Reichenau (*dannea : area*) ; semblablement la racine \**darn-*, contenue dans l'*exdarnatus* : *vecors* des mêmes gloses, survit dans le namurois *dôrnis'* « étourdi », ainsi que dans d'autres formes du wallon, du lorrain et du champenois. Quant au namurois *mafe* « gerbier », il n'est autre que le *maflum, machalum* de la Loi Salique elle-même (3).

(1) VON WARTBURG, *Origines*, p. 131, cite l'ardennais *scaille* « ardoise », qui aurait été conservé plus longtemps par un îlot germanique. Ce n'est guère prouvé, le traitement de l'initiale se retrouvant dans des mots indigènes ; voir BRUNEAU, *Etude phonét.*, p. 388, ainsi que J. HAUST, *BTD*, 8, 1934, p. 325-26, carte échelon.

(2) VON WARTBURG, *Origines*, p. 130-31.

(3) FEW, III, p. 13 : \**dannia* ; — p. 15-16 : \**darn-* ; — GRAND-

Souvent les témoignages directs manquent. On en est réduit alors à des reconstructions. Citons l'hypothèse qui fait supposer à VON WARTBURG un pluriel francique \**kadun* dans le lorrain et champenois *ch(a)ons* « cretons de lard », rapproché déjà par JEAN HAUST du moyen néerlandais *cade* (1). Épinglons encore la trouvaille heureuse de GAMILLSCHEG qui a reconnu un francique \**wariskapi* (m. nl. *waerschap*) « possession garantie par la communauté » dans le *warichet*, *waressaix*, *warihé*,..., désignant des aisances communales en Belgique romane (2).

C'est dans l'extrême-nord que se retrouvent quelque peu plus fréquents des croisements de forme et des calques sémantiques. C'est là aussi que se rencontre le plus étonnant exemple de bilinguisme : le francique \**hundinna* « chienne » survivant dans *honine*, *holine* du wallon et des dialectes voisins, au sens roman de « chenille », *canicula* (étymologiquement « petite chienne ») (3).

Toutes les rencontres ne sont évidemment pas probantes pour une action directe du germanique ; dans les cas où l'influence est admissible, on ne peut toujours songer à la dater exactement. Certains faits toutefois doivent être anciens. Ils sont d'ordre divers. Ainsi on constate qu'en liégeois comme dans d'autres parlers romans situés à la lisière du germanique, le verbe latin *cupere* survit avec un sens qui est celui d'un verbe germanique (comparez le liég. *keûre* « voir avec plaisir qu'un bonheur arrive à qn. » et son contraire *mèskeûre* ; avec l'all. *gönnen*, *missgönnen*,

GAGNAGE, *Dict. étym.*, 2, p. 52, v<sup>o</sup> *maf* ; *RG*, p. 266 (qui ignore la survivance en wallon).

(1) HAUST, *Etym. w. et fr.*, p. 47-48 ; — *FEW*, II, p. 22 : \**kada*.

(2) *EWFS*, p. 496, v<sup>o</sup> *guéret* ; — *RG*, p. 196 ; — *REW*, 9502 a ; — *BTD*, 7, 1933, p. 207. — D'après A. VAN LOEY, le sens du m. nl. *ware* et de son syn. *waerschap* serait plutôt : « droit à l'usage de la terre commune, participation à la *mark* » ; le mot en nl. est propre au nord-est : Groningen, Drenthe, Zutphen, Overijssel.

(3) A. THOMAS, *Romania*, 28, p. 192 ; — *DL*, v<sup>o</sup> *halène*.

nl. *gunnen, misgunnen*) (1). D'autre part, on remarque également que des appellations désignant les mois de juin et de juillet comme « mois des jachères » et « mois des foins » apparaissent précisément dans les mêmes parlars contigus au domaine germanique, ce qui permet d'y voir des essais pour rendre l'ancien calendrier germanique (comp. all. *Brachmonat, Heumonät*, m. nl. *braecmaent, hoymäent*) (2).

Est-il besoin d'ajouter, pour clore cette esquisse de l'apport germanique dans le vocabulaire, que certains germanismes peuvent fort bien manquer à la lisière même du germanique? Par exemple, dans les dialectes belgo-romans, l'adjectif *sale* n'est nulle part indigène; au lieu de *saule* (frq. \**salha*), on continue à user de *saux* (lat. *salix*); et, au nord d'une ligne allant de Malmedy à Couvin, on ne connaît que des représentants et dérivés de *fafus* latin pour désigner le hêtre (3). La situation linguistique se résout difficilement en formules simplistes!

Les conclusions à tirer de cet ensemble ne sont pas négli-

(1) Le *REW* signale des représentants de *cupire* avec ce sens, à Liège, en Suisse romande et dans les Grisons. Corriger dans le *REW* la graphie du mot liégeois et noter que le type étymologique qu'il réclame est le latin class. *cupere* et non *cupire*; cf. J. HAUST, *Étym. wall. et fr.*, p. 164.

(2) Anc. picard *gaskereze*, anc. franç. du nord *jascherez* (< *gascaria*, jachère; cf. A. THOMAS, *Nouv. Essais*, p. 86; — *REW*, 3698); — anc. lorr. *somartraz*, anc. fribourgeois *semoraul*, Héremence (Valais) *chomarâ* (< *somaron, somareton*, jachère; cf. J. JUD, *RLR*, 10, p. 53; — *REW*, 8081 a) « juin ».

Anc. pic. *fenerez* (A. THOMAS, *ib.*, p. 85); anc. wallon *fenalmois, mois de fenal*, liég. *fendmeû*, Givet *finaumwè*, anc. lorr. *mois de fenal, fenal*; roumanche *fanadur, fenadur* (cf. *FEW*, III, p. 455 et 461 a, note 4) « juillet ».

On comparera aussi l'anc. wallon *roseilhe mois, resaille mois, mois de resaille*, ord<sup>e</sup> « juillet », parfois « juin », à l'all. *Rosenmont, Rosenmonat*, nl. *rozenmaand*.

(3) Pour pouvoir étudier tous ces faits (et ceux qu'on envisage plus loin, p. 194-196), il est à souhaiter que s'achève et paraisse sans trop tarder l'« Atlas dialectal de la Belgique romane », pour lequel JEAN HAUST a déjà réuni tant de matériaux. Voir la carte *sale*, *BTD*, 1, p. 75, et la carte *hêtre*, *ib.*, 2, p. 280.

geables. On aurait tort toutefois d'oublier que le lexique est la matière la plus sujette à subir des influences étrangères.

Bien plus graves seraient des troubles apportés à la morphologie. Or celle-ci, « citadelle de la langue », est pour ainsi dire intacte. En Wallonie même, le romaniste néerlandais, MARIUS VALKHOFF a été frappé par l'aspect latin des pronoms et du verbe (1).

A peine constate-t-on l'extension donnée, dès l'époque romane primitive, à la déclinaison indigène *lerre - larron*, par l'introduction des noms de personne du type *Charles - Charlon*, et sans doute la création parallèle d'un type féminin *Berte - Bertain*, d'où *nonne - nonnain*. Ces phénomènes affectent le roman de Gaule, de Rhétie et d'Italie ; seule l'extension à des noms communs féminins est plus fréquente en Gaule du nord (2).

On a parlé également d'une influence de la première personne du pluriel *-umés* des verbes franciques sur la désinence verbale *-ons* du français, d'origine obscure, mais on a invoqué également une influence celtique, jointe à l'analogie de *sumus* ; d'ailleurs, comme le remarque J. BRÜCH, l'influence germanique ne conviendrait que pour la variante dialectale *-omes* de l'ancien français (3).

D'autre part, ANTOINE MEILLET a bien montré que l'évolution de *homo* à *on*, passage du reste compréhensible et préparé dès le latin vulgaire, n'a abouti que dans la Gaule du nord (4). L'évolution semblable de *rem* vers le

(1) M. VALKHOFF, *Waaals en Germaans (Lewvensche Bijdragen)*, 28, 1936, p. 16).

(2) J. JUD, *Recherches sur la genèse et la diffusion des accusatifs en -ain et en -on*, 1907.

(3) Pour les influences morphologiques, voir J. BRÜCH, p. 58-64.

(4) De même BOURCIEZ, *ELR*, p. 252, compare le roman *Si cum om per dreit...* et le tudesque *Soso man mit rehtu...* des Serments de Strasbourg.

négatif *rien* en gallo-roman a son pendant germanique, le mot « chose », \**wiht*, subsistant dans *nicht* (got. *ni waiht* « ne rien »), comme l'allemand *Mann* dans *man*.

Plus généralement, MEILLET croit possible d'attribuer la persistance en Gaule d'un reste de déclinaison, sous forme d'une opposition entre le cas-sujet et le cas-régime, aux habitudes des parlers germaniques, où la flexion casuelle était simplifiée, mais où le cas-sujet s'opposait nettement à diverses formes de cas-régimes. On sait que cette survie n'a guère duré ; dès le XIII<sup>e</sup> siècle, la déclinaison française ne devait plus être qu'un archaïsme littéraire. Ajoutons que les mêmes influences pourraient expliquer les faits rhétoriques analogues.

A cette concordance d'action, MEILLET en ajouterait une autre, plus subtile encore, dans la composition des mots. Le latin vulgaire tendait à rétablir sous leur forme primitive les éléments composants d'un mot, et ce rétablissement est plus fréquent en Gaule qu'ailleurs : on a refait *requiro* en \**requero* (fr. *requiers*), *perdidit* en \**perdedit* (a. fr. *perdiét*), etc. En Gaule, cette recombinaison pourrait avoir été aidée par le fait que « les gens des classes dirigeantes y parlaient le latin en personnes qui avaient le sens profond d'une langue où la composition était chose courante » (1).

Dans la dérivation, on notera le croisement sur lequel reposent, en Gaule et en Italie, les préfixes *mes-* (dans *méfaire*, etc. ; lat. *minus* + germ. *mis-*) et *for-* (dans *forcené*,... ; lat. *foris* + germ. *fîr-*) (2) ; — l'adoption de deux

(1) Sur toutes ces actions — ou concordances de développement —, voir MEILLET, *Ling. hist. et ling. gén.*, 2, p. 95-96.

(2) La concordance reste frappante pour *for-* en wallon : liég. *forvîli* = nl. *verouderd* « suranné » ; liég. *si fordwèrmi* = nl. *zich verslapen* « dormir au delà de l'heure voulue » (cf. DL, v<sup>o</sup> *foraler*). — Voir P. BARBIER, *A Contribution to the History of a Germanic prefix in French and the French Dialects* (RLR, 6, 1930, p. 210-305).

suffixes, qui, dans la Gaule du nord au moins, se perdirent vite, l'usure phonétique ayant amené des homophonies : *-eis* (de *Franceis* > *-çais*) et *-enc* (de *tisserenc* > *-and*) ; — enfin la généralisation des finales de noms propres des types *Renard*, *Renaud*, pour en faire des suffixes (voir *couard*, *ri baud*...) qui prennent du reste un sens péjoratif (1). Il n'y a rien de trop étonnant à ces emprunts entre langues voisines, qui se sont pratiqués dans les deux sens et qui, pour les dialectes de la frontière, se renouvelleront encore par la suite.

Le dossier semble s'accroître avec la syntaxe. Les faits allégués sont plus nombreux, et du même type : il s'agit des inversions, des rejets fréquents au moins pour la période ancienne (2).

D'abord le mode de composition « déterminant + déterminé ». Ce tour, connu du latin et du gaulois, paraît bien avoir joui d'un regain de faveur en français pré littéraire. Voir les noms communs du type *chiendent*, *chaufour* (3), et surtout le type toponymique *Avricourt*, dont l'emploi diminue dès le IX<sup>e</sup> siècle pour disparaître bientôt. Ces formations, écrit DAUZAT, accusant une syntaxe germanique, « se sont produites dans un milieu bilingue » (4). Peut-être est-ce trop catégorique. Si même le tour est dû

(1) Pour la dérivation, voir BRÜCH, p. 47-57. — Pour être complet, ajoutons qu'on a proposé une origine germanique pour le diminutif *-itrus*, *-attus*, *-otus* ; citons aussi l'influence qu'aurait pu jouer le germanique sur la formation d'un hypothétique préfixe *ca-*, question qui reste fort débattue.

(2) Sur tous les faits syntaxiques en français central, voir DAUZAT, *Histoire*, p. 200, 202, 426-27, 432, 434, 436-37 ; *Tableau*, p. 48-49 et (bibliographie) p. 217-18.

(3) Plutôt que d'expliquer, avec MEYER-LÜBKE, les noms communs du français ainsi formés soit comme noms figés renfermant une divinité païenne (*Vendredi*...), soit comme des réfections (*orfèvre* : *aurificem* refait en *auri-fabrum* ; *chiendent*, latinisme de botanistes,...), on notera simplement que chaque région de la Romania a conservé ses mots à elle (*ELR*, p. 203).

(4) DAUZAT, *Tableau*, p. 48.

au germanique, une fois incorporé au roman, de purs Gallo-romans peuvent en avoir usé. Certes on retiendra comme significatif que ce type a presque échappé au provençal dans les noms de lieux ; le wallon d'autre part (à côté de la survivance ancienne, précisément chez lui et chez ses voisins, d'une série *deluns, demars,...*, opposée au français *lundi, mardi...*, où l'extrême-nord serait cette fois moins germanique) offre quelques autres formations du genre *pî-pazé, Fusspfad, voetpad*. Mais on n'a pu maintenir l'idée que les toponymes en *Avricourt* étaient tous traduits du germanique. Peut-on au moins continuer à penser, avec GAMILLSCHEG et d'autres, que la densité remarquable de ce type en une région doit être en rapport direct avec la densité du peuplement germanique ? Je ne le crois pas ; pas plus que LOUIS REMACLE, je n'infère rien du fait que des dizaines de lieux-dits ainsi formés se rencontrent à La Gleize, puisque ce procédé a été de règle en wallon médiéval comme en ancien français (1).

(1) Les toponymes en *Avricourt* (les « *weiler-Namen* » disent les Allemands) ont donné lieu à toute une littérature dont on trouvera le résumé, avec discussions, dans F. LOT, *De l'origine et de la signification historique et linguistique des noms de lieu en -ville et en -court* (*Romania*, 59, 1933, p. 199-245) et dans F. PETRI, *GV*, p. 702-716. PETRI reprend les conclusions de F. STEINBACH, *Studien zur west-deutschen Stammes- und Volksgeschichte* (Iéna, 1926, p. 126-151) : les noms gallo-romans de ce type sont tardifs et romans, ils caractérisent des *Ausbausiedlungen* (fondations de défrichements).

Voir aussi les remarques de M. DELBOUILLE, dans son c. r. de la *RG* (*BDW*, 20, p. 139-148) et de L. REMACLE, dans son c. r. de la *GS* (*ZRPh*, 59, p. 313-324). Notons chez ce dernier, p. 319 : « Si chacun de ces mots pris en particulier ne révèle pas toujours la présence d'une population germanique, pourquoi la somme de ces mots serait-elle plus significative?... Si les *Avricourt* abondent en certaines régions, n'est-ce pas surtout parce que l'exploitation de ces régions s'est spécialement développée à l'époque où le groupement syntactique était en pleine efflorescence ? Une comparaison fera saisir la portée de ces remarques : le groupement « adjectif qualificatif + nom », usuel dans le wallon d'aujourd'hui, passe aussi pour être d'origine germanique ; il abonde en toponymie dans les l.-d. de tout âge, notamment dans les récents. Cette abondance indique-t-elle quoi que ce soit sur la race des Wallons d'autrefois

Le complément placé avant le nom dont il dépend, le verbe rejeté à la fin des subordonnées, c'est la syntaxe des *Serments de Strasbourg*; mais ce texte calqué du germanique ne saurait prouver grand chose en matière de syntaxe. Toutefois on retrouve par la suite quelques exemples de ces constructions que le moyen français abandonnera.

Si l'ordre « sujet-complément-verbe » se raréfie bientôt, beaucoup plus fréquent est le renvoi du sujet après le verbe, quand la proposition commence par un complément ou un adverbe; cette caractéristique de la syntaxe médiévale, devenue assez vite une tournure littéraire et archaïsante, n'est pas encore disparue aujourd'hui, au moins du français écrit.

Passe également pour avoir été favorisée par le germanique — outre l'inversion dans la phrase interrogative, où le fait reste assez controversé — la place de l'épithète avant le nom. Ici d'ailleurs aucune tendance héréditaire n'était choquée : cette place était libre en latin classique, et le latin vulgaire semble même avoir préféré l'ordre « adjectif + nom » (voir les adverbes du type *pura-mente* < *purement*). L'ancien français connaît les deux places; toutefois, sauf cas isolés, il opte vite pour l'ordre « robe noire », tandis que « noire robe » devient dialectal (picard, wallon, lorrain, franco-provençal), ce qu'on attribue au voisinage germanique (1). De même, dans la toponymie, quand on trouve les deux sortes de formations, celle où l'adjectif précède est celle du nord : les *Neuchâtel*, *Neufchâteau* se groupent au nord d'une ligne tracée de Rouen

ou d'à présent? Et à ce point de vue, acquerra-t-elle jamais quelque signification? Peut-être pour l'ensemble de la Gaule du nord, l'extension des Avricourt concorde-t-elle avec celle de la colonisation germ.; mais, pour un point particulier, il semble bien qu'il n'y ait entre les deux phénomènes aucun lien nécessaire ».

(1) Ainsi BOURCIEZ, *ELR*, p. 362.

à Lausanne, au delà de laquelle on a *Châteauneuf, Castelnau* (1).

Ces faits syntaxiques appellent deux correctifs :

Tout d'abord l'élimination des inversions et rejets correspond à l'évolution générale du français vers le système analytique. Il ne faudrait donc pas s'exagérer, comme le remarque DAUZAT lui-même (2), la portée de ce qu'il appelle, après d'autres, la « dégermanisation » du français, la victoire de tendances indigènes et populaires sur des tournures dues, d'après certains, à une aristocratie allo-gène et entretenues par une littérature écrite pour elle.

Ensuite, la Gaule du nord est une des aires latérales de la Romania, donc une zone où devront voisiner des tendances archaïsantes et des tendances aberrantes. A plus forte raison s'il s'agit de l'extrême-nord (3). L'ordre « *noire robe* » a pu se perpétuer par conservatisme latin ou roman aussi bien que par influence germanique. Admettons sagement la rencontre des deux causes et leur renforcement réciproque.

I. DORY et L. REMACLE comparent justement la place du complément de mesure dépendant de l'adjectif en wallon, en latin et en germanique : *treûs pîs long, tres pedes longus, drei Fusz lang, drie voet(en) lang*. Taxera-t-on d'invraisemblance le rappel du latin? Non, car au français *d'autant mieux*, au néerlandais *des te beter*, à l'allemand

(1) Voir DAUZAT, *Noms de lieux*, p. 154-155.

(2) DAUZAT, *Tableau*, p. 49.

(3) Comparez ce que dit VON WARTBURG, *Origines*, p. 91 : « Le territoire qu'occupe aujourd'hui l'aire linguistique portugaise présente une remarquable coïncidence avec l'ancien empire des Suèves; mais rien ne permet de conclure que ce fait révèle un rapport de cause à effet. Le galicio-portugais a une attitude conservatrice à part précisément parce qu'il se trouve à la lisière de la Romania ibérique. Aucun de ses traits particuliers ne permet d'établir un lien quelconque avec le suève. »

*desto besser* ou *umso besser*, le wallon répond par *çoula mi*, qui traduit exactement le latin *eo melius* (1).

Pour des concordances syntaxiques autres que les rejets, il faut en général passer aux dialectes de la lisière nord et nord-est. On pourrait aligner de nombreuses analogies plus probantes les unes que les autres, qui mériteraient d'être étudiées dans leur extension actuelle, et, si c'était possible, dans leur passé. Ici encore méfions-nous des généralisations hâtives. Il faudra peser plutôt qu'additionner. Cependant, après toutes les éliminations, il restera un certain nombre de tournures à expliquer par le germanique.

Mais de quand dater ces calques syntaxiques? Des emprunts semblables supposent sans doute un bilinguisme réel, mais il y a eu et il y a encore, aux confins de tous les domaines linguistiques, bien d'autres bilinguismes que celui de l'époque où se formaient les langues mêmes. Telle construction, partie d'un milieu bilingue restreint, où elle a même pu être d'abord un emploi plaisant au même titre que tant d'emprunts lexicologiques, peut faire une large fortune.

Venons-en à la phonétique, où les influences mises en cause sont les plus importantes.

En premier lieu, il y a des actions qui ne sont pas restreintes au nord. Ainsi l'introduction de l'*h* et du *w*. L'*h* aspiré a couvert autrefois une bonne partie de la Gaule (sauf le sud-est) (2); il a rétrogradé considérablement, pour se conserver seulement aujourd'hui dans une partie de la Normandie, de la Wallonie et de la Lorraine, exemple

(1) I. DORY, *Wallonismes*, p. 63 et 188 (= *Bull. Soc. Litt. Wall.*, 15, 1877, s. v. *cela* et *mesure*); — L. REMACLE, *Le parler de La Gleize*, 1937, p. 65.

(2) On considère souvent l'aspirée comme propre au nord de la Gaule. Cependant DAUZAT, *Histoire*, p. 55, note, la signale en gascon dans les plus anciens textes.

souvent cité et, à vrai dire, curieux de dégermanisation (1) ; les romanistes toutefois ne l'ont jamais comparé à la chute de *h* en domaine néerlandais, parallélisme d'autant plus notable que l'aire d'amuïssement de l'aspirée continue l'aire romane (2) ; — quant au *w* bilabial, pour être assimilé en roman, il s'est renforcé en *gu*, sauf dans les régions limitrophes du germanique (picard, wallon, nord du champenois, lorrain, est du franco-provençal) ; même dans ces régions du reste (sauf en wallon liégeois), il se transformera ou s'amuïra souvent par la suite (3).

Il s'agit là de sons nouveaux, introduits avec les mots qui les renfermaient. « Fait plus significatif : dans des cas où le mot germanique se trouvait ressembler au mot latin synonyme, soit par suite d'unité d'origine, comme pour *uespa*, *uadum*, *uastare*, soit par accident, comme pour *altus*, les mots latins ont pris l'initiale des mots germaniques correspondants : *guêpe*, *gué*, *gâter*, *haut*. Mieux encore un mot latin qui, se rapportant à l'armement, a

(1) Voir cependant J. BRÜCH : « Sa conservation en wallon et en lorrain ne peut, vu la même conservation en normand et en saintongeais, être attribuée à l'influence germanique ; la chute du son est partie du centre et n'a pas atteint la périphérie » (*o. l.*, p. 64).

(2) Il est à noter en effet que la limite de conservation de l'*h* initial lorrain et wallon, venant aboutir à la frontière linguistique wallonne-flamande au sud de Landen, se poursuit exactement en domaine néerlandais au nord de Landen (communication de L. GROOTAERS). — A vrai dire, en wallon bastognard, près de la frontière de l'allemand, l'*h* tend aujourd'hui à disparaître, mais il y a aussi des flots où *h* s'amuït en flamand limbourgeois, sur les rives de la Meuse.

La production postérieure du *h* secondaire, de provenance diverse, en wallon et en lorrain, ne peut être abordée ici. Je renvoie à un prochain mémoire de L. REMACLE.

(3) Le son *w* < *gu* ayant rejoint les mots latins en *gu*, on ne s'étonnera pas si le latin *gu* est également représenté par *w* en wallon, par exemple *lingua* > *linwe*. Plus curieuse est la valeur de *w* attestée souvent pour *v* initial latin (voir J. HAUST, *Etym. wall. et fr.*, p. 285).

Pour l'évolution *w* > *gu*, elle semble à L. GROOTAERS avoir passé par l'étape *hw*, qui est très instable : dans le sud-est du Limbourg flamand, on observe *hu* > *hw* > *gw*, ou bien *hu* > *hw* > *w*.

été à demi germanisé, *uagina*, est représenté par le fr. *gaine*. A travers ces faits, on aperçoit comment les sujets avaient à la fois dans l'esprit le mot latin et le mot germanique » (1).

Plus spéciales seraient les influences suivantes, communes au français et au provençal.

D'une part l'inflexion à la germanique du suffixe *-arium* en *-erium* à la tonique : *caballariu* donne *chevalier* comme si l'on parlait de \**caballeriu*. Le provençal, avec *a* conservé dans les dérivés, exclut une substitution de suffixe. Comme le germanique a connu précisément aux VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles l'Umlaut de *a* en *e* à la tonique dans le suffixe *-areis*, parallèle et sans doute emprunté à *-arius*, ainsi que dans les noms de personne en *-hari* (cf. *Berthari* > *Berthier*), le « court-circuit » entre la phonétique romane et celle du germanique, suivant la formule d'ANTOINE THOMAS, paraît en général admissible aux phonéticiens français (2).

D'autre part, en ancien provençal comme en ancien français, les consonnes sonores s'assourdissent à la finale des mots. On voudrait y voir l'influence germanique et on en rapproche l'assourdissement des sonores devenues postérieurement finales après l'amuïssement de l'*e*, dans certains dialectes modernes (normand, picard, wallon, lorrain...), phénomène attribué d'ordinaire à la même action (3).

Avant d'aborder les points capitaux, disons un mot des rapprochements entre évolutions passablement postérieures. Ainsi la résolution des anciennes diphtongues dans le sens décroissant (lorrain et wallon *pi* au lieu du français *pied*), évolution que le lorrain, le wallon et l'allemand

(1) MEILLET, *o. l.*, p. 94.

(2) A. THOMAS, *L'évolution phonétique du suffixe -arius (Nouveaux Essais de Philol. fr., 1904, p. 119-147)*. — M. VALKHOFF, *Philol. et Litt. wall.*, p. 77, verrait simplement dans l'assourdissement wallon « une tendance générale de presque chaque langue ». Sur ce phénomène, voir aussi BRUNEAU, *Etude phonét.*, p. 499-502.

(3) DAUZAT, *Histoire*, p. 80.

occidental du XIII<sup>e</sup> siècle offrent concurremment (1). L'époque tardive et la nature délicate du phénomène ne sont pas pour convaincre. Comme le montre DURAFFOUR, pareille évolution ultérieure ne doit pas surprendre, la diphtongue étant « un phonème complexe d'intensité indéfinie, qui peut se réaliser dans un sens ou dans un autre » (2). Et parmi les linguistes « peu prudents ou trop avides d'explications » qui, comme le dit encore DURAFFOUR, « concluent à une différence dans le substrat humain » pour de tels faits, nous pouvons sans doute ranger le Père J. VAN GINNEKEN, invoqué par FRINGS (3), alors que J. HAUST (4), L. GROOTAERS (5) et M. VALKHOFF (6) se sont accordés pour montrer le caractère aventureux de ses vues.

Le fait important, d'après A. DAUZAT, serait l'arrêt des palatalisations. Ces phénomènes, nombreux en latin vulgaire dès le II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> siècles, allaient se multipliant. Certains, comme l'évolution du groupe *ct* à *yt* (*factum* > *fait*), en Gaule, Rhétie, Haute Italie et Ibérie, et le passage de *u* à *ü*, en Gaule, Italie du nord-ouest, Rhétie occidentale, sont attribués au celtique (celtismes à extension maxima), mais si l'attribution du premier est sûre, celle du second l'est bien moins.

DAUZAT constate que les palatalisations s'arrêtent vers le IX<sup>e</sup> siècle en français, époque où la fusion des Francs avec les Gallo-Romains serait devenue effective, la personnalité des lois, qui permettait de distinguer les Germains des Gallo-Romains, disparaissant devant la terri-

(1) DAUZAT, *Histoire*, p. 84, note 2 ; — M. VALKHOFF, *Philol. et Littér. wall.*, p. 78 et 80.

(2) A. DURAFFOUR, *Phénomènes généraux d'évolution phonétique dans les dialectes franco-provençaux*, 1932, p. 66 (= *RLR*, 8, p. 66).

(3) TH. FRINGS [et W. VON WARTBURG], *ZRPh*, 57, p. 194.

(4) J. HAUST, *BTD*, 9, p. 41-42 ; 11, p. 187.

(5) L. GROOTAERS, *BTD*, 10, p. 186-189.

(6) M. VALKHOFF, *Réflexes phonologiques des deux côtés de la frontière linguistique* (*BDW*, 19, p. 145-153).

torialité des coutumes. C'est alors qu'on emprunte le latin *pallium*, *monachum*, sous les formes *paille* et *moine* et non \**paille* et \**mogne*. Si l'on sait, écrit DAUZAT, que le germanique est resté jusqu'à nos jours un des groupes les plus rebelles aux palatalisations et qu'il ignore même *l* et *n* mouillés, on admettra quelque corrélation entre l'arrêt des palatalisations (lesquelles ne reprendront, en français central, qu'aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) et l'influence germanique (1). Mais le germanique est-il vraiment rebelle aux palatalisations? (2)

A. DAUZAT — suivi ici par W. VON WARTBURG, qui compare le trouble apporté pareillement à l'évolution régulière en Rhétie — remarque, d'autre part, que la palatalisation du *c* et du *g* devant *a* : *cantare* > (t)*chanter*, *gamba* > (d)*jambe*, évolution ayant débuté au V<sup>e</sup> siècle et qui semble

(1) DAUZAT, *Histoire*, p. 78-79 ; *Tableau*, p. 45. De même, *Mélanges Van Ginneken*, 1937, p. 267-272.

(2) L. GROOTAERS et A. VAN LOEY s'élèvent contre cette thèse. A. VAN LOEY signale : 1<sup>o</sup> les assibilations frisonnes autant qu'anglo-saxonnes (frison *tziurke* = angl. *church*) ; — 2<sup>o</sup> les palatalisations en vieux-saxon (voir par ex. A. LASCH, *Neuphilol. Mitteil.*, 40, 1939, n<sup>o</sup> 5-6) ; — 3<sup>o</sup> les palatalisations dialectales, comme celles du limbourgeois (cf. L. GROOTAERS et J. GRAULS, *Klankleer v. h. Hasseltsch dialect*, p. 105) ; — 4<sup>o</sup> le phénomène d'Umlaut, etc. — L. GROOTAERS note que la mouillure est encore très vivante en limbourgeois et en brabançon ; elle a laissé des traces très sûres ailleurs : à Louvain, nuance palatale de la voyelle : *noil* « naald », *loit* « (gij) laat » ; en Rhénanie, disparitions de vélaires : *nât* « Nacht », *liat* « Licht » [cf. *factum* < fr. *fait*, lorrain *fā*], et nombreuses fausses régressions : *Zikt* « Zeit » [cf. le *k* dit parasite de certains parlers valaisans et roumanches, élément durci d'une diphtongue décroissante].

L. GROOTAERS veut bien m'écrire à ce sujet : « On oublie que le néerlandais est (phonétiquement du moins) du hollandais d'Amsterdam et que l'allemand commun est du saxon ; il faut voir ce qui se passe dans les dialectes néerlandais et allemands les plus voisins du français ».

A quoi DAUZAT (qui signale d'ailleurs la difficulté qu'éprouvent les Alsaciens à prononcer l'*n* mouillé) répondrait sans doute que ces dialectes risquent d'avoir été influencés par le substrat ou le voisinage, et que d'autre part il faudrait préciser l'époque de chaque palatalisation...

avoir eu Lyon comme centre de rayonnement, s'est arrêtée au nord-ouest sur une barrière « qui ne correspond à aucune limite politique et géographique et qui ne saurait être que d'origine ethnique : le Hainaut, la Picardie, la Normandie septentrionale, qui ont conservé le *c* [et le *g*]... avaient... une plus forte proportion d'éléments germaniques que l'Île-de-France et la Champagne, proportion suffisante pour enrayer plus tôt, dans cette zone, la tendance gallo-romaine à mouiller les consonnes ». « Bien mieux, continue DAUZAT, le normanno-picard n'a pas amené à *ts* (plus tard *s*, *z*) le *tch* de *centum*, qui reste *tchent* (plus tard *chent* = *chin*). Or l'allemand est rebelle à l'évolution *tch* > *ts*... et le *c* anglo-saxon, palatalisé sous l'influence du substrat celtique, a suivi en anglais une évolution parallèle à celle du normanno-picard » (1). Hypothèses hardies, qui laisseront plus d'un sceptique, tant pour le premier phénomène (2) que pour le

(1) DAUZAT, *Histoire*, p. 62 ; *Tableau*, p. 46, ainsi que l'article cité des *Mélanges Van Ginneken* ; — VON WARTBURG, *Ausgliederung*, p. 21-25. VON WARTBURG se sépare de DAUZAT pour le second point : « Il reste à rechercher comment le changement de *c* (+ *e*, *i*) > *ch* en pic.-norm. se produit en corrélation » (*ib.*, p. 24, note 4).

(2) Pour la Normandie, où l'influence franque fut beaucoup plus faible, dit VON WARTBURG, p. 24, ce sont les Normands qui à partir du IX<sup>e</sup> siècle auraient provoqué la régression à *k* de ce son peut-être arrivé alors à l'étape *ty*. — CH. BRUNEAU, dans son *c. r.*, fait des réserves sur pareille régression : « Je croirais plutôt, sur l'examen de la carte, à une évolution ancienne du *c* devant *a*, ayant Lyon pour centre, et gagnant de proche en proche, dans un pays centralisé et dans une période calme ; les régions les plus éloignées de Lyon : Picardie, Normandie, « Provence », n'auraient pas encore été atteintes par l'innovation. C'est ainsi que les cartes *chaîne*, *cheval* de l'ALF nous montrent toute la France centrale conquise par le *ch* parisien, tandis que le *tch* (et le *k*) primitifs subsistent dans les régions éloignées » (*RLR*, 13, 1937, p. 30).

A. VAN LOEY m'écrit d'autre part que, pour la palatalisation du *c* anglo-saxon, changement dû à la voyelle palatale suivante, l'influence celtique est douteuse ; voir K. LUICK, *Hist. Gr. der engl. Spr.*, 1921 ; — H. C. WYLD, *A short History of English*, chap. 104.

Notons encore que la conservation de *c* en normanno-picard concorde assez mal avec l'aire de certaines palatalisations à l'intérieur du néerlandais : c'est justement le long de la mer, de la Frise à la Flandre occidentale, que se palatalise toujours en *tje(n)* le

second (1).

Dans le passage de *u* (= ou) latin à *û* français, on aime à voir, depuis ASCOLI, une tendance celtique (2). Or le liégeois conserve la valeur ancienne de *ou*. On y a vu l'action inverse d'un substrat germanique (3). On a même invoqué à ce propos les tribus germaniques infiltrées parmi les

suffixe diminutif resté ailleurs *ke(n)* dans la plupart des cas, *ke(n)* se conservant même sans exception dans la province belge de Brabant. Voir W. PÉE, *Dialectgeographie der Nederl. diminutiva*, Kon. Vlaamsche Akad., 2 vol., 1936-38.

Il est vrai qu'ici aussi il faudrait tenir compte de l'époque de ces évolutions. En plein domaine picard, contre la frontière du néerlandais, à Mouscron, Tourcoing, Warneton, ..., des palatalisations plus récentes ont bien amené *camp* (champ), *keûr* (cœur), *curé*, *vicaire*, *gambe*, *gai*, ... à *tchamp*, *tcheûr*, *tchuré*, *vîchaire*, *djambe*, *djai*...

(1) E. MURET, dit DAUZAT, a encore constaté en Valais que l'allemand était rebelle à l'évolution *tch > ts*. — L'adaptation au contraire est régulière en néerlandais (c'est-à-dire bien plus près du domaine picard !). Voir J. L. PAUWELS, *De consonantenverbinding ts in het Nederlands (Leuvensche Bijdragen, 27, 1935, p. 80-119)*, qui explique des *ts* actuels par l'adaptation à la phonétique néerlandaise d'emprunts français, picards ou wallons, et aussi allemands. — Cf. L. GROOTAERS, *Mélanges Haust*, p. 211-212 : *katsch* (fruit tapé) en Limbourg belge est emprunté à l'allemand, car la chuintante finale n'est pas régulière ; plus loin, *ketsch* devient d'ailleurs *kêts*.

(2) Un certain nombre d'objections graves (parmi lesquelles la date tardive du changement ; voir encore DURAFFOUR, *Phénom. généraux*, p. 195) ont été faites contre l'explication par le celtique. VON WARTBURG, *Ausgliederung*, p. 10-14, les examine, mais il ne parle pas du néerlandais, où l'ancien *u* est passé à *û* en m. nl. (généralement diphtongué plus tard) ; voir G. G. KLOEKE, *De Hollandsche expansie in de zestiende en zeventiende eeuw*, 1927.

K. SNEYDERS DE VOGEL, art. cité, p. 242-243, considère l'origine celtique comme « discutée et discutable ». Il renvoie au c. r. de l'*Ausgliederung* par F. SCHÜRR, *Romanische Forschungen*, 50, 1936, p. 321. Mêmes réserves chez G. ROHLFS, *Archiv f. d. Stud. d. neueren Spr.*, 175, 1939, p. 271-272, qui trouve que VON WARTBURG allègue trop souvent le substrat.

(3) VON WARTBURG, *Ausgliederung*, p. 14, écrit : « Reste sans réponse encore la question de savoir pourquoi une partie de la Wallonie et du Valais y échappent. Pour la première, on pourrait se rappeler que les Belges avaient une empreinte (*Einschlag*) très fortement germanique, que par conséquent les tendances celtiques à l'évolution pouvaient prévaloir moins fortement. Pour le Valais, cette possibilité d'explication ou une analogue fait défaut ».

Belges dès avant notre ère (1). Est-ce bien nécessaire? Encore que l'aire liégeoise de conservation de l'*ou* s'appuie en partie sur une zone où le germanique conserve parallèlement *ou* (2), l'*ou* liégeois peut être à l'origine un archaïsme latin, dans une aire latérale (3). La tendance à

[Remarquons qu'il ne s'agit point de quelques parties du Valais seulement, mais de plusieurs aires en franco-provençal; cf. DURAF-FOUR, *Phén. gén.*, p. 194-196].

Le recours au germanique est naturellement plus ancien. Voir déjà M. WILMOTTE, *Le wallon*, 1893, p. 26. Il est vrai qu'alors M. WILMOTTE expliquait à peu près toute la phonétique wallonne par le germanique, tendance aussi exagérée que celle — en sens contraire — qui lui faisait, en 1935, dénoncer la « boulimie des étymologistes allemands » et déceler chez J. HAUST une prétendue « tendance très accusée à céder au mirage germanique » (*Nos dialectes et l'histoire*, p. 50 et 66, note 2); voir la réponse de J. HAUST, *BTD*, 10, p. 413-416.

(1) Quelques pages du *GV* (p. 989-993) sont consacrées à examiner la « germanicité » de certaines tribus belges. Sans vouloir considérer le débat comme définitivement tranché, constatons qu'on a tendance à reconnaître le caractère celtique des tribus belges de l'ouest et à admettre le caractère germanique (ou plus ou moins fortement germanisé) des tribus de l'est : Éburons, Aduatiques, ... Voir d'une part J. VERCOULLIE, *De taal der Vlaamingen (Vlaanderen door de eeuwen heen)*, I, p. 189-242, Amsterdam, 1912; t. à p., dans la série *Cultuur en Wetenschap*, n° 3, Bruges, 1929) et d'autre part J. FELLER, *Quelle langue parlaient les anciens Belges? (Vie Wallonne)*, 1, 1920, p. 241-247 et 289-300.

Sur la carte du *GV* (p. 990), les Trévires passent pour des « Germains mélangés de Celtes ». Depuis, deux articles, de P. LAMBRECHTS (*Antiquité Classique*, Bruxelles, 7, 1938, p. 359-381) et de H. KOETHE (*Rhein. Viertelj.*, 9, 1939, p. 1-22), ont montré le caractère celtique de cette tribu. Les conclusions de H. KOETHE sont celles-ci : « Les Trévires étaient donc Belges d'origine, comme leurs voisins du nord... Peut-être serait-il tout indiqué de parler d'Illyro-Belges... Les influences germaniques ont seulement touché le territoire trévire à sa périphérie. »

(2) Le Limbourg belge mosan, le Limbourg hollandais et la Rhénanie conservent seuls *ou* (cf. la carte de KLOEKE). En face de la Hesbaye liégeoise qui garde *ou*, on a donc en flamand une diphtongue provenant de *ü* m. nl.

(3) Rappelons que c'est en tablant sur des mots d'emprunt germaniques où le liégeois a conservé *ou* que R. VERDEYEN croyait déceler en liégeois des emprunts plus anciens que ceux du français (*Fédér. archéol. et hist. de Belg.*, 29, p. 212-243). L'auteur n'avait point vu qu'il touchait à un fait général de phonétique liégeoise. F. L. GANSHOF, *Rev. b. de Philol. et d'Hist.*, 20, 1941, p. 722, qui

palataliser l'*u* n'est qu'une tendance, ayant abouti plus ou moins tardivement et plus ou moins complètement. On a remarqué que le passage à *ü* n'a pas atteint partout les limites des pays celtiques ou celtisés. En Gaule, certains coins du franco-provençal lui échappent également. Et est-il vraiment sûr que le substrat du liégeois soit germanique, tandis que le substrat du néerlandais, qui a également palatalisé l'*u*, c'est-à-dire le substrat batave, serait, lui, gaulois? (1).

Voyons maintenant le deuxième point important : la diphtongaison. On sait que ce qui donne aux mots français, par rapport au latin et à la plupart des autres formes romanes, leur aspect particulier, c'est l'affriquement ou la chute des consonnes intervocaliques, l'affaiblissement ou la chute des voyelles atones, avec leur contre-partie, l'intensification de l'accent tonique, d'où la diphtongaison. Cette intensification de la tonique, jointe à la conservation

tire parti des conclusions de cet article, ignore sans doute notre mise au point, *Dial. belgo-romans*, 1, 1937, p. 103-112.

Pour DAUZAT, *Histoire*, p. 70, n. 2, les *ou* signalés en lorrain et en wallon paraissent être des retours modernes de *ü* à *ou*. En ce qui concerne le wallon au moins, l'hypothèse est en l'air.

(1) DAUZAT, *ib.*, p. 70, n'hésite pas à écrire : « D'autre part, les dialectes germaniques rhénans [lire : néerlandais], région à substrat gaulois, connaissent un phénomène analogue, ainsi que les parlers anglais de l'ouest et du nord (où l'élément celtique a été important et résistant) ».

C'est bien catégorique. Le substrat celtique en Hollande n'est nullement prouvé. Voir *De Hypothese van het Keltische substraat* par JAN DE VRIES (*Tijdschrift v. nederl. Taal- en Letterk.*, 50, 1931, p. 181-221), qui examine les témoignages anciens, les données archéologiques, toponymiques, ethnographiques et linguistiques (pour *u* > *ü*, il renvoie à JESPERSEN, *Language*, p. 192 suiv., qui compare le même passage en grec, en suédois et norrois). Dans son c. r. du *GV*, *ib.*, 56, p. 299-304, J. DE VRIES revient sur la question, y ramenant à leurs justes proportions les vestiges gaulois dans les noms de lieux hollandais.

Signalons encore que le romaniste néerlandais J. J. SALVERDA DE GRAVE, *Neophilologus*, 21, 1936, p. 257-262, estime que, dans les mots empruntés au français au XIII<sup>e</sup> siècle, c'est en nl. que l'*ü* s'est développé, provenant de *ou* français.

de la contre-tonique, produisant dans les mots un rythme binaire, et son corollaire, la diphtongaison, sont attribuées à l'influence germanique par A. DURAFFOUR, W. VON WARTBURG et CH. BRUNEAU.

ANTONIN DURAFFOUR, le subtil observateur des parlers franco-provençaux, dont il a montré qu'ils sont plus français que provençaux, part de l'effacement de la voyelle inaccentuée, tant en finale atone qu'en syllabe intérieure : au latin *armatura* correspond l'ancien français *armeüre*, avec un rythme binaire fondamental où alternent les faibles et les fortes. Le latin a connu un autre schéma, où la voyelle préaccentuée gagnait en intensité devant une syllabe plus intense : soit *armatura* (○○○o). Sur ce schéma, l'invasion germanique en aurait broché un autre, de type contraire, d'intensité décroissante continûment, ou d'alternances rythmées : *Ableitung* (○○o), *Oberammergau* (Oo○○o). On aurait eu une superposition du type latin      ○○o  
et du type germanique                                      Oo○○

d'où un moyen terme gallo-roman : *armeüre*      OoOo  
avec un accent principal et un accent secondaire (1).

WALTHER VON WARTBURG écrit de son côté que les Francs, « ayant eux-mêmes un système vocalique où les longues s'opposaient nettement aux brèves, ... prononçaient les voyelles latines beaucoup plus longues (ou beaucoup plus brèves, selon les cas) que les Gallo-Romans ; ils conservaient leur accent expiratoire fort marqué en parlant latin. Et, étant donné que dans la classe dirigeante les Francs constituaient certainement la majorité, les Gallo-Romans qui appartenaient à la même classe acceptèrent peu à peu leurs habitudes articulatoires. Ensemble ils ont propagé

(1) A. DURAFFOUR, *Phén. génér.*, p. 5 et 26-28. — L. GAUCHAT, dans son c. r. (*Romania*, 59, p. 123) doute du schéma supposé pour le latin ; comp. toscan *armatúra* et castillant *armadúra*.

lentement la nouvelle prononciation dans toutes les couches de la population ». Le phénomène serait d'assez peu postérieur aux invasions : l'allongement des voyelles daterait de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, ou du VI<sup>e</sup> (1).

CHARLES BRUNEAU avait pu noter, dans les patois des Ardennes, « une suite de diphtongaisons et de réductions successives dominées par le jeu de l'accent ». En conclusion à son *Etude phonétique*, il disait déjà que les parlers ardennais étaient « un langage roman parlé avec l'accent germanique » (2). Il avait en vue alors l'existence fréquente dans les parlers de l'est (de la Wallonie au franco-provençal) d'un fort accent initial, lequel d'ailleurs ne peut être très ancien (3). Reprenant l'étude de la diphtongaison ancienne, BRUNEAU compare l'état du français pré-littéraire au parler des Canadiens et Accadiens français, chez qui le mécanisme de la prononciation anglaise s'est inconsciemment substitué au mécanisme de la prononciation française, le mélange des deux langues produisant « l'ébranlement de

(1) W. VON WARTBURG, *Evolution*, p. 56-57 ; *Ausgliederung*, p. 27-33 ; *Origines*, p. 146-147.

(2) CH. BRUNEAU, *Etude phonét. des Patois d'Ardenne*, 1913, notamment p. 533 et 535-536.

(3) Cf. DURAFFOUR, *Phén. gén.*, p. 10-11 : « Quel rapport y a-t-il entre cet accent initial et l'accent germanique, et aussi l'accent d'insistance du français ? La question peut être posée ; il y a peu de chance pour qu'elle soit résolue avec certitude ; son existence dans les parlers de l'ouest français suffit à écarter l'idée d'une influence exclusivement germanique... Le transport d'accent à l'initiale est... un fait récent. A Vaux, si puissante que soit la tendance, elle n'a pas réussi à entamer dans sa forte cohésion le groupe des verbes à alternance *â* : *a* (lâv<sub>1</sub>-lâvâ...), dont la naissance suppose une accentuation très ferme, conforme à celle d'où procédait en afr. *lef-laver* ».

Même remarque pour le liégeois, où se perpétue la même alternance (*lêf-lâvé*), à côté de beaucoup d'autres analogues, héritées de l'ancienne langue, où elles découlaient de l'accent latin.

Il faut noter que lorsque l'accent quitte la finale en wallon, ce n'est pas toujours pour la longue initiale. Dans son étude sur le *Top. ardenn. fa* (fè, fwè), J. HAUST signale des types de prononciation : *âbrifa*, *djîbyèfa* ˈ ˌ ˌ ; *djêrbêfê*, *tchèbroûfa* ˈ ˌ ˌ ; *ôvifa*, *fâvinfa* ˈ ˌ ˌ ; *môfwè*, *moûfa* ˈ ˌ (citons aussi le type *surustêr* ˈ ˌ ˌ).

tout le système articulatoire ». Cet ébranlement chez les Romans bilingues expliquerait l'instabilité de toutes les voyelles susceptibles de se diphtonguer (1).

La thèse a reçu l'appui du germaniste THEODOR FRINGS. Celui-ci, après avoir admis l'allongement des voyelles françaises sous l'action du francique, suppose que les voyelles romanès, s'étant relâchées, ont entraîné non seulement la diphtongaison française, mais aussi celle de l'ancien haut-allemand. Ces diphtongaisons sont nées du bilinguisme du territoire entre la Loire et le Rhin : *nove(m)* a donné *nuef*, comme *brother* devient *bruother* ; *pede(m)* devient *pied*, comme *metu* devient *miete*. L'action du germanique oppose le français au reste des parlers romans, celle du roman sépare le francique des autres parlers germaniques (2).

Ces ingénieuses hypothèses ont été combattues par AUGUSTE BRUN, qui conteste la vraisemblance d'une influence phonétique exercée par une simple couche de seigneurs francs (3). A quoi l'on peut objecter que l'influence n'est pas nécessairement le privilège d'une majorité numérique : ne voit-on pas rayonner à l'heure actuelle la prononciation des ouvriers parisiens ? Il suffit que le groupe soit capable de lancer la mode et d'être imité. CH. BRUNEAU, qui croit à une puissante action du germanique sans admettre de colonisation massive, répond à BRUN que le mélange a pu se produire dans un groupe très restreint, mais dominant. Ce groupe serait celui de l'aristocratie gouvernante, centralisée autour de Paris (4).

(1) CH. BRUNEAU, *La diphtongaison des voyelles françaises* (ZRPPh, 57, 1937, p. 170-192).

(2) TH. FRINGS, *Germanisch o und e* (Beitr. z. deutschen Spr. u. Lit., 63, 1939, p. 1-116).

(3) A. BRUN, *Linguistique et Peuplement. Essai sur la limite entre les parlers d'oïl et les parlers d'oc* (RLR, 12, 1936, p. 167-251).

(4) CH. BRUNEAU, c. r. de *Ling. et Peupl.* de BRUN et de l'*Ausgliederung* de VON WARTBURG (RLR, 13, 1937, p. 26-32).

ALBERT DAUZAT s'en tient, comme BRUN, à l'explication par le substrat celtique, particulièrement intense dans le nord de la Gaule. Il observe que, parmi les langues germaniques, l'allemand, malgré son *Nebenton*, reste rebelle aux contractions, tandis que c'est l'anglais qui les a portées au maximum. Or l'anglais repose sur un substrat celtique, et l'irlandais et le brittonique ont la même tendance. En gaulois, certaines atones étaient tombées dès l'époque de César ; et plus encore que les inscriptions, les noms de lieux gallo-romans abondent en syncope ; l'école lutta contre cette tendance, elle qui parvint à rétablir une prononciation corrigée *Melodunum*, *Flaviniacum* : *Meudon*, *Flavigny*, à côté de \**Mel'dunum*, \**Flaw'niacum* : *Melun*, *Flogny*. Il y a mieux, continue DAUZAT, les langues celtiques connaissent des diphtongaisons parallèles à celles du français, notamment celle de l'*a*, inconnue du germanique ; les diphtongaisons de *a*, de *e*, de *o* se retrouvent en piémontais, où l'influence germanique a été réduite. Enfin les contractions datent d'un temps antérieur à la fusion des Francs dans la population gallo-romane, qui n'a été effective qu'à partir du IX<sup>e</sup> siècle et qui, selon DAUZAT, a déterminé un phénomène différent, l'arrêt des palatalisations (1).

Comme on le voit, le problème n'est pas résolu. Il est vrai que, puisqu'il faut tout expliquer, on dira que la diphtongaison anglaise, plus tardive, n'est due qu'au superstrat français, l'explication par le germanique, adoptée pour le français, ne convenant sans doute pas pour l'anglais des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. Il est vrai aussi que, pour éviter l'objection chronologique, VON WARTBURG, qui croit d'au-

(1) DAUZAT, *Tableau*, p. 23-24. — Pour l'allemand rebelle aux contractions, il s'agit évidemment encore de l'allemand commun, c'est-à-dire d'un dialecte promu au rang de langue littéraire. L. GROOTAERS, sans vouloir prendre parti dans la controverse, constate que les dialectes sud-néerlandais et rhénans foisonnent en diphtongaisons.

tre part à une puissante colonisation rurale en Gaule, ne la fait pas intervenir ici, et se contente d'évoquer l'action des seigneurs (1).

On sent toute la part de l'hypothèse. Sans vouloir opter pour elle, disons qu'il ne faut pas exclure à priori l'influence celtique. Si on admet des celtismes à extension maxima, s'étendant à de vastes territoires seulement colonisés en surface par les Celtes, à plus forte raison peut-on supposer que le nord de la Gaule fortement celtisé (voir la démonstration de BRUN) a dû subir une empreinte plus intense. On peut admettre du reste, et DAUZAT le reconnaît, que, si des tendances plus ou moins prononcées existaient avant les invasions, les Germains n'ont pu que favoriser l'évolution et précipiter la transformation, en renforçant le type d'accentuation binaire (2).

D'ailleurs il reste des romanistes qui ne se résolvent pas à invoquer le bilinguisme ou le substrat. Ainsi FRIEDRICH SCHÜRRE, qui considère que les voyelles ouvertes se sont diphtonguées les premières par inflexion ; le phénomène, qui se serait étendu seulement par la suite aux autres cas, serait indépendant de l'influence germanique (3). — Et de même KAREL SNEYDERS DE VOGEL se demande « pour quoi seule la quantité des voyelles accentuées libres aurait été atteinte, tandis que la place de l'accent s'est soustraite

(1) VON WARTBURG, *Ausgliederung*, p. 35, note.

(2) DAUZAT, *Tableau*, p. 44.

(3) F. SCHÜRRE, *Umlaut und Diphtongierung in der Romania (Romanische Forschungen, 50, 1936, p. 275-326 ; aussi 53, p. 311-318) ; — Die nord-französische Diphtongierung (ib., 54, 1940, p. 60-66)*. — Spécialiste de l'italien, l'auteur note que le romagnol offre une situation parallèle à celle du français du nord, partiellement aussi à celle du provençal ; or, à Ravenne, le germanique n'est pas en cause. D'autre part des allongements en syllabe ouverte se rencontrent ailleurs dans la Romania (par ex. en vegliote). Pour la Gaule, SCHÜRRE admet seulement la possibilité que les voyelles gallo-romanes se soient aussi allongées sous l'influence des Francs et que ce fait ait pu hâter la tendance à changer *e* en *ie*, *o* en *uo*.

à l'influence franque » (voir \**haring* > *hareng*, \**spārvari* > *épervier*, etc.). Le romaniste hollandais doute d'ailleurs que les Francs aient mis longtemps à bien prononcer le roman et il croit moins encore à une imitation de la prononciation étrangère par les indigènes (1). Le problème si important de la diphtongaison reste donc entier.

Après cet examen général de l'influence germanique, il est temps de chercher à conclure.

Malgré de nombreux termes franciques, « la plus grande partie du vocabulaire de la vie quotidienne », ainsi que le note VON WARTBURG, « appartient au fonds latin » (2). ANTOINE MEILLET remarque même que le français a dû être une langue de paysans, lui qui n'a conservé certains termes généraux du latin classique : *ponere*, *cubare*, *capitale*,... que dans des acceptions rurales : *pondre*, *couver*, *cheptel*,... (3). On connaît d'autre part les remarquables études de JAKOB JUD et les nombreuses trouvailles de WALTHER VON WARTBURG à propos des survivances prélatines assez fréquentes pour des mots qui ne dépassent guère le cercle étroit de la famille, de la ferme ou de l'atelier rural (4).

(1) K. SNEYDERS DE VOGEL, art. cité, p. 247. Notons encore : « On peut se demander si M. VON WARTBURG a le droit de séparer si rigoureusement la diphtongaison française de la diphtongaison espagnole... et si au contraire le lien qui relie la diphtongaison des voyelles ouvertes en français et en espagnol n'est pas plus intime que celui qui existe entre la diphtongaison des voyelles ouvertes et des voyelles fermées en français ». Pourquoi d'autre part l'allongement n'a-t-il pas agi sur les voyelles entravées comme sur les voyelles libres, et pourquoi les voyelles finales, sauf *a*, tombent-elles en provençal comme en français, ce qui suppose un accent de même nature ?

L'auteur invoque incidemment la diphtongaison de *e* et *o* entravés en wallon. Rappelons que ce phénomène date seulement du moyen âge.

(2) VON WARTBURG, *Origines*, p. 137.

(3) A. MEILLET, *Préface au Dict. étym.* d'O. BLOCH, p. xvi.

(4) Pour un aperçu des résultats, voir JUD, *Romania*, 52, 1926, p. 347, et VON WARTBURG, *Evolution*, p. 15-20.

L'extrême-nord offre des choix lexicaux spéciaux, parmi lesquels plusieurs archaïsmes (1). Dans cette zone latérale ancienne, des termes latins, des formes latines survivent isolés (2). Et aussi des restes gaulois uniques (3). JUD et

(1) L'archaïsme du wallon est bien connu, mais généralement on entend surtout par là la conservation de formes et de mots qui étaient ceux de l'ancien français. Plus intéressante à notre point de vue est la conservation de types inconnus du français central. Je ne puis songer à développer ici l'étude de cette question importante, qu'on regrette de voir à peine abordée dans des ouvrages qui se présentent comme des synthèses : *Nos Dialectes et l'Histoire*, de M. WILMOTTE (1935) et *Philol. et Litt. wall., Vade-mecum*, de M. VALKHOFF (1938). Comme pierres d'attente, on trouvera ci-après maints exemples qu'il vaudrait la peine d'examiner dans le détail.

(2) Voir la place accordée au wallon (en commun avec les dialectes voisins ou non) dans les articles suivants du FEW : *acia* (cf. BDW, 13, p. 43), *abintus*, *atavia*, *calx* talon (cf. BTD, 15, p. 106), *captoria*, *cirrus*, *clunis* (le w. *clon* « os de la hanche » et ses dérivés sont les seuls représentants du mot dans toute la Romania), etc. ; et du REW : *congeries*, *geminare*, *ire* (*eamus* > *djans*), *malum* pomme, \**mandius*, \**mulsarium*, *palmes* (-ite), \**quattuor pedia*, *rénunculus*, *samiare*, *scalpellum*, *spicarium*, \**stumulus*, *terebellus*, *termen*, *terreus*, *trajectorium*, *vara*, *varicare*, etc.

On pourrait facilement allonger la liste, citer par ex. le lg. *godje* v° *gobius*, l'ard. *ouviète* v° *ovis*, etc. Voir aussi *tôfus* > *tawe* (J. HAUST, *Ann. d'Hist. Liég.*, 2, 1941, p. 493-498).

D'autre part le mot est parfois conservé sous une forme plus ancienne que son correspondant en français central, aberrant dès les premiers textes : ainsi *gingiva* > *djindjiwe* (BTD, 6, p. 295) en face du fr. *gencive*, *matrina* > *mârène*, -ine en face de *marraine*, *orbitaria* > *ourbère* en face d'*ornière*, pic. *ordière*...

Et bien des types spéciaux doivent être anciens : non seulement \**lacticellus* > *lécé*, \**soluculus* > *solo*, mais \**excarnea* > *hâgne*, \**falcimanium* > *fâmage*, \**manutenia* > *mantègne*, \**unum-non-sapit-quem* (ou *quid*,...) > *ine saquî* (*sacwè*,...), auquel on comparera le roumanche *entsatxéi* « qch », etc.

(3) Certains types celtiques propres à l'extrême-nord sont particulièrement intéressants : voir le FEW et le REW pour *ancoravus* et pour *dusius* (où il faut lire : malm. *dûhon*, et non *dûhin* comme imprime VON WARTBURG), voir le FEW pour \**derva*, le REW pour *geusia* et *soro* (ce dernier dans les additions).

D'autres formations prélatines sont bien représentées chez nous ; citons : \**anderos*, *balma*, *benna*, *brace*, *brisca*, *bullucca*, *dravoca*, \**galoxinata*, etc., sans parler de celles qui subsistent aussi dans le français central. Voir aussi dans le FEW : \**berr-*, \**bora*, \**bova*, \**car-pinea*, \**dragenos*... ; les articles de JUD sur \**bettare* (*Mélanges Duffour*), sur *ladasca* (*Mélanges Haust* ; compléter d'après BTD,

VON WARTBURG retrouvent même encore, dans les mots du nord-est, les échos de la latinisation primitive venue du Rhin, les débris d'un vocabulaire commun avec celui de la Rhétie, qui date par conséquent d'avant la scission entre la Gaule et les Grisons sous la poussée alamannique du V<sup>e</sup> siècle (1).

Quelques-uns de ces archaïsmes latins ou prélatins survivent certes aussi comme « mots-reliques » dans la Rhénanie germanisée (2). Cela s'explique puisque cette dernière a fait jadis partie, avec nos régions d'un même territoire fortement romanisé. Mais ces quelques termes assimilés par le germanique lors de son avance n'ont rien de comparable à la masse des mots conservés sous une forme indigène et régulière dans le nord de la Gaule resté latin. Comme les faits linguistiques, pas plus que la vie, ne sont jamais simples, il peut se faire sans doute que, dans l'un ou l'autre cas, le germanique ait ramené quelque mot qu'il devait lui-même au latin, ou, par quelque rencontre, soit venu renforcer la position de certain terme ; mais, hors cas spéciaux dont la phonétique ou la sémantique doit rendre compte (3), on sent bien que pareille explication ne

14, p. 398). Les dialectes belgo-romans méritent en outre de tenir une place dans le *REW* aux articles \**ambilatium* (cf. *Mélanges Haust*, p. 261), \**crientiare*, \**mesigus* (J. HAUST, dans un prochain n<sup>o</sup> de l'*Arch. Roman.*), \**vaspa* (à Jalhay et Sart-lez-Spa *wèspa* [dérivé en *-aculum*] « déchets de paille lors du battage »).

Curieux encore sont les mots suivants : lg. ard. *artû* « guéret » (cf. \**artica* *REW*. La présence du mot en wallon, maintes fois signalée par J. HAUST, est une nouvelle preuve que le mot n'est pas ibère, comme le dit et le répète VON WARTBURG) ; — lg. *bardahe* « gaule » (*FEW*, \**barros* ; même type en espagnol : *bardasca*) ; — lg. *gadrou* « égrillard », pic. *gadru* (*FEW*, \**druto*) ; — w. *redje* « crible » (*FEW* et *REW*, \**dragiu*).

(1) J. JUD, *ZRPh*, 38, p. 1-75 ; — VON WARTBURG, *Zur Benennung des Schafes*, 1918, p. 18-23.

(2) Ces survivances ont été étudiées par TH. FRINGS, dans son important ouvrage, *Germania Romana*, Halle, 1932.

(3) Voir par ex. *REW*, 7900, *sicilis* (noms wall. [sèye, etc.] et lorr. de la faucille) < all. *sichel* ; — et plus haut le cas de *cupere*.

peut satisfaire pour l'ensemble (1). Il est logique au contraire d'admettre, comme JUD l'a supposé, que c'est au voisinage du nord gallo-roman que le germanique — et le celtique — doivent la plupart de leurs emprunts latins (2).

La Picardie, la Wallonie et la Lorraine ont continué d'autre part à vivre en contact plus étroit avec le monde germanique ; elles ont connu, sous certains rapports, des conditions de vie politique et intellectuelle communes pendant plusieurs siècles. D'où, s'ajoutant aux emprunts qui sont le lot de toutes les régions où deux langues s'affrontent, la possibilité de nouvelles rencontres lexicales. Ainsi celles que J. JUD a décelées dans le vocabulaire chrétien : la terminologie plus récente, comparée à celle de la Romania dans son ensemble, et quelquefois apparentée à celle dont usa la chrétienté rhénane, est en rapport avec le mouvement d'évangélisation qui dut reprendre, après les invasions, dans les territoires relevant des archevêchés de Reims, Trèves et Cologne (3).

(1) Le *REW*, 8146 a, explique l'anc. wall. *spier*, nam. *spuria* « armoire » (= *spicarium*) par une formation faite dans un cloître sur le sol allemand, en raison de sa position en wallon près de la frontière du germanique, de son apparition tardive (Loi Salique, Glossaire de Reichenau) et de sa fréquence en germ. (all. *Speicher*). — L'hypothèse ne tient pas assez compte des autres mots qui n'apparaissent non plus que dans le nord de la Gaule. Expliquera-t-on aussi par les représentants germaniques de *theca* (au sens de « taie »), de *calcatura*, *camerata*, *captoria*, *excurtia*, *trajectorium*, etc. la survivance de ces mêmes mots en français ou dans les dialectes d'oïl ? On considérera plutôt que c'est au contraire à l'ancêtre du wall. *trêteû*, *trêtwè*, lorr. *trâtu* « entonnoir » que l'all. doit son *Trichter*, comme c'est à l'ancêtre du nom de poisson pic. anc. *ancraeuw*, lg. *ancrauwe* (< gallorom. *ancoravus*) que le rhénan doit (*Rhein*)*anke*. Pourquoi dès lors *spicarium* n'aurait-il pu naître chez nous et se répandre de là ?

(2) J. JUD, *Probleme der altromanischen Wortgeographie*, *ZRPh*, 38, 1917, notamment p. 45-46 et 57-68.

(3) J. JUD, *Sur l'histoire de la terminologie ecclésiastique de la France et de l'Italie* (*RLR*, 10, 1934, p. 1-62). — Noter l'anc. wall. *trêisme*, *tremedi* [= *tredecima*] « Epiphanie » (calque de *dartientaghe* ?), l'anc. pic. *chinquesme*, lg. *cincwème* [= *quingagesima*]

Il n'en reste pas moins que, dans l'immense majorité des cas, le vocabulaire de nos régions atteste une romanisation profonde ; l'apport germanique ne l'a pas sensiblement interrompue, puisque la partie la plus importante, en nombre et en qualité, reste latine, sans déceler de troubles imputables à un éventuel retour de la romanisation ; et la romanisation s'est faite sur un territoire celtique, puisque telle est la langue de nos mots-reliques prélatins.

Quant à la morphologie, elle est sauve et elle confirme l'ininterruption de la tradition latine. Les quelques influences qu'on y suppose ne sont pas plus importantes que les traits celtiques qu'on y devine.

La syntaxe a été plus touchée, semble-t-il. Mais les points relevés, qui ne sont pas tous également probants, ont été souvent assez vite éliminés.

Seuls certains chapitres de la phonétique seraient fortement atteints. On a déjà vu l'explication proposée. La prépondérance politique et sociale en rendrait compte. Il y a en effet un autre facteur que le nombre. L'aristocratie a été bilingue pendant trois ou quatre siècles. Elle a appris à respecter l'ordonnance de la morphologie latine et même en général sa syntaxe, mais elle n'aurait pu perdre les tenaces tendances articulatoires qui auraient fini par se répandre dans la population gallo-romane. Celle-ci — de même qu'elle se mit vite à porter par mode les mêmes prénoms que ses maîtres — se serait mise à prononcer, dans une certaine mesure, comme eux.

« Pentecôte » (emprunté par le flam. *sinksen*), le lg. anc. et le lorr. *les Paumes* « dimanche des Rameaux » (calque de *Palmsonntag*?).

L'auteur aurait pu rapprocher du type pic. et wall. *blanc deoes*, *blanc jeudi*, le nl. *witte donderdag* « Jeudi saint » (le qualificatif s'explique plus simplement que ne le propose JUD, p. 54 ; il s'agit de la couleur des habits du prêtre et des ornements de l'autel). Voyez aussi le nom wallon du « loir », *so-dwèrmant* (J. HAUST, *Etym. wall. et fr.*, p. 224), litt' « Sept-Dormants (d'Ephèse) », all. *Siebenschläfer*, nl. *zevenslaper*.

Cela, bien entendu, si l'on adopte les brillantes hypothèses exposées plus haut, lesquelles, on l'a vu, ne peuvent être tenues pour démontrées ; si l'on admet aussi, avec VON WARTBURG, que la frontière entre langue d'oc et langue d'oïl, qui aboutit aujourd'hui près de Bordeaux, mais qui a dû jadis passer plus haut, coïncidait primitivement avec la frontière de la Loire, celle du domaine franc conquis avant la bataille de Vouillé en 507.

La dialectologie peut encore nuancer nos jugements, en montrant les différences régionales.

Les Francs ont débordé les limites de la Toxandrie pour déferler sur le Hainaut, l'Artois, la Picardie, puis dans les provinces voisines : la Normandie (où les Northmans se superposeront plus tard aux Francs), le nord de l'Ile-de-France et de la Champagne, la Wallonie. Au sud, ils créèrent des établissements du Maine à la Bourgogne, tandis que d'autres s'installaient en Lorraine.

Les Burgondes, à l'est, moins nombreux et plus pacifiques, ont suffi à déterminer une aire dialectale apparentée au français du domaine franc : l'aire franco-provençale.

Par la suite, en Savoie, en Suisse, en Franche-Comté, en Lorraine, il faudra compter avec le voisinage et les infiltrations alamanniques, tout comme le voisinage francique continuera d'agir sur la Lorraine, la Wallonie, la Picardie (1).

Tout cela n'empêche que, pour le romaniste, le français reste l'héritier direct et légitime du latin adopté par nos ancêtres gaulois, influencé dans la suite par un apport germanique qu'il ne convient ni de minimiser, ni d'exagérer. Cet apport constitue un « superstrat », comme l'a précisément appelé VON WARTBURG ; il a pu agir pour

(1) Voir DAUZAT, *Tableau*, p. 40-42 ; — VON WARTBURG, *Origines*, p. 101-110 ; 118 et sv.

séparer le français de ses congénères romans, mais ce n'est pas lui le « substrat » du français (1).

\* \* \*

Pendant que les romanistes — et de leur côté aussi les toponymistes et les archéologues — développaient leurs recherches sur l'apport germanique et en tiraient des conclusions importantes, mais mesurées, les historiens restaient en général fidèles à la thèse des « conquêtes royales » de Clovis, sans peuplement francique considérable.

Une réaction devait inévitablement se produire, quand les résultats des recherches poursuivies isolément seraient confrontés. Cette réaction fut l'œuvre de l'historien FRANZ STEINBACH, du germaniste THEODOR FRINGS qui, en 1936, dans un compte rendu de la *Romania Germanica* d'ERNST GAMILLSCHEG, voulut appliquer aux faits de langue les théories de STEINBACH, puis de FRANZ PETRI qui, en 1937, dans son *Germanisches Volkserbe*, s'est réclamé à la fois de l'historien STEINBACH et du linguiste FRINGS (2).

(1) Dans ce qui précède, on n'a envisagé que l'action du germanique sur le roman. Il va de soi qu'inversement on pourrait étudier l'action du roman sur le germanique. « Par exemple, il y a chance pour que l'emploi du prétérit composé [ignoré du gotique] se soit propagé en germanique à partir des parlers romans » (A. MEILLET, *Ling. hist. et ling. gén.*, 2, p. 98). « Et il a dû y avoir des innovations parallèles : l'article est une notion nouvelle en roman... et en germanique ; en Gaule, le bilinguisme a dû jouer son rôle en pareil cas » (*ib.*).

(2) F. STEINBACH, *Studien zur westdeutschen Stammes- und Volksgeschichte*, Iéna, 1926 ; — *Das Frankenreich*, Postdam, 1936 ; — *Die westdeutsche Volksgrenze als Frage und Forschungsausgabe des politischen Geschichte* (*Deutsches Archiv f. Landes- und Volksforschung*, 1, 1937, p. 25-36).

TH. FRINGS, c. r. de la RG (*Anzeiger f. deutsches Altertum u. Literatur*, 55, 1936, p. 6-29).

F. PETRI, *Germanisches Volkserbe in Wallonien und Nordfrankreich. Die fränkische Landnahme in Frankreich und den Niederlanden und die Bildung der westlichen Sprachgrenze*, Bonn, 1937, XLIV-1041 p. en 2 vol.

Voir aussi le c. r. du GV par TH. FRINGS (*Anzeiger f. d. Alt. u. Lit.*, 57, 1938, p. 76-90) et la brochure intitulée *Zur Grundlegung*

Quel était, d'après ces auteurs, l'état de la Gaule du nord vers 500? Celui d'un pays, à la campagne du moins, fortement germanisé, à tel point que l'idée de « majorité germanique » a pu être risquée (1). Cette densité de population germanique aurait même été, vu les résultats des fouilles archéologiques, sensiblement plus forte dans la France du nord que dans la Rhénanie et les Pays-Bas, où les vides n'auraient été comblés qu'aux VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles. La ré-romanisation postérieure du territoire au nord de la Loire serait due, non à l'action d'une population romane

*der europäischen Einheit durch die Franken* (Leipzig, 1939, 64 p.), contenant un article de STEINBACH et un article de PETRI, qui résument leurs thèses et répondent aux premières critiques.

(1) En 1937, F. STEINBACH écrit (*Deutschen Archiv...*, p. 29) : « La France jusque près de la Loire vers 500 a été un moment un pays à population parlant surtout germanique » (*ein Land mit überwiegend germanisch sprechender Bevölkerung*). — HANS WITTE, dans son c. r. du *GV* (*Zeitschr. f. Namensforschung*, 14, 1938, p. 206-217), note d'ailleurs là quelque contradiction avec ce que STEINBACH écrivait, en 1926, dans ses *Studien*, p. 146, où il rejetait l'idée que les toponymes français en *Avricourt* étaient dus à des fondateurs germaniques « puisque sans cela des contrées déterminées jusqu'à la Loire devraient avoir été occupées avec prédominance germanique » (*vorwiegend germanisch besiedelt worden sein müssten*).

WITTE note également que le *GV* est moins catégorique. En effet, PETRI, p. 988, parle de « la manière plus ou moins profonde dont le germanique recouvrit la partie rurale » ; il évoque « un temps où le trafic qui se déroulait sur les grandes chaussées romaines jusqu'aux environs de la Seine était sûrement à prédominance germanique », ainsi que « les traces indubitables d'occupation populaire francique allant jadis jusqu'à la Loire » (*einstiger fränkischer Volksiedlung*) (H. WITTE, p. 215-216).

PETRI (*Zur Grundl.*, p. 27) répond à VON WARTBURG qui avait déclaré ne pouvoir admettre une majorité germanique : « Je n'ai conscience d'aucune opposition réelle avec VON WARTBURG... Qu'après la sous-estimation de la colonisation franque... commise par les historiens, VON WARTBURG mette en garde de ne pas tomber dans l'opposé, ce n'est peut-être pas tout à fait sans fondement, mais je considère cela comme une critique qui ne me touche pas ».

Cependant, dans la même brochure, p. 13, STEINBACH répète : « Que de grandes parties du nord de la France au début du moyen âge à la campagne, en contraste avec les villes, aient eu une population surtout germanique (*überwiegend germanische Bevölkerung*), est désormais bien sûr ». Voir aussi *ibid.*, p. 4-5, note 6.

autochtone — celle-ci ne comptait plus guère que des flots urbains déchus de leur importance (1) —; mais avant tout à des vagues de réaction romane se propageant du Midi de la Gaule vers le Bassin parisien et vers celui du Rhône et de la Saône, puis de là vers le nord et la Rhénanie. Cette réaction de la civilisation méditerranéenne supérieure, qui fut favorisée par l'orientation vers le sud de la politique mérovingienne, fut aussi appuyée par les villes et par l'Église (on vise la conversion des Francs au christianisme, la fondation de monastères par des moines venus du sud de la Gaule et l'évangélisation par des missionnaires aquitains). C'est ce processus de romanisation qui, depuis le VI<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècles, a ramené des foyers de culture méditerranéenne dans le nord (2). La limite linguistique, tardive et secondaire, formée vers les VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles et fixée seulement vers le X<sup>e</sup>, ne marque pas l'arrêt du peuplement franc; ce n'est qu'une frontière de retour ou de reflux (*Rückzugslinie*); sans l'avènement d'une dynastie restée plus germanique, celle des Carolingiens, sans le déclin de la civilisation méditerranéenne après l'irruption des Arabes, sans la disparition du système économique

(1) FRINGS (c. r. du *GV*, p. 86) parle de « villes, contrées et couches populaires où se gardait la tradition latine et qui appuyèrent le roman et lui frayèrent la route. » Dans le *GV* même, p. 953, on trouve mention d'« une population romane considérable » dans les régions de la Meuse et de l'Escaut, contrée où la civilisation s'était déjà épanouie de façon fort intense et qui n'a été « nulle part entièrement germanisée » (*nirgends ganz germanisierter*).

Mais en général on ne s'explique guère ni sur la part concédée à l'élément roman pouvant subsister en dehors des villes, ni sur la proportion des deux groupes ethniques. Aucun chapitre du volumineux *GV* n'est consacré à étudier ces questions, pourtant primordiales.

(2) Ces idées ont été surtout exposées par STEINBACH et reprises par FRINGS. Dans les 1041 p. du *GV*, quatre seulement (p. 981-984) exposent les appuis qu'a trouvés la réaction romane et les motifs par lesquels on explique son arrêt. C'est trop peu pour montrer comment ces facteurs historiques généraux auraient agi dans le détail des faits, linguistiques et autres.

que perpétuaient les villes de fondation romaine, sans le passage des entreprises missionnaires des mains des Aquitains romans aux Anglo-Saxons germaniques, les Pays-Bas et la Rhénanie auraient pu être romanisés également. En même temps qu'une frontière de retour, la limite linguistique, vu l'absorption des éléments germaniques au sud et celle des îlots romans au nord, est une frontière d'équilibre et de nivellement (*Ausgleichslinie*) (1).

Cette vue d'historien, qui veut s'appuyer sur la toponymie, la linguistique et l'ethnographie, fait appel aussi à l'anthropologie, à l'archéologie, à l'histoire du droit, de l'art et de l'épopée. Incompétent en ces matières, je les abandonne aux spécialistes respectifs.

Je dirai seulement quelques mots des cimetières francs. PETRI croit y découvrir les vestiges de la couche supérieure, la classe guerrière, tandis que les toponymes (dont la dispersion ne concorderait pas exactement avec la dispersion des cimetières) représenteraient les traces laissées par la couche inférieure, la classe paysanne. D'après les spécialistes, la distinction entre classes ne peut être maintenue, le paysan et le guerrier étant enterrés côte à côte et les deux d'ailleurs étant souvent réunis dans la même personne. D'autre part si la Rhénanie livre moins de souvenirs archéologiques, c'est que la population y était plus clairsemée à la suite des départs pour la conquête ; d'où le rôle effacé de cette province dans la structure de l'État francique à ses débuts (2). Cela ne préjuge évidemment pas

(1) STEINBACH (*Zur Grundl.*, p. 10) invoque le fait qu'il admet la persistance pendant un certain temps de ces îlots dans la *Germania romana* pour prouver que l'allégation de GAMILLSCHEG, prétendant qu'on nie la persistance de la tradition romane dans la Gaule du nord, est une « grave erreur de compréhension » (*ein arges Missverständnis*). Comme si tout n'était pas affaire de proportion !

(2) Voyez le c. r. remarquable — et d'ailleurs élogieux — de

de la proportion des Francs en Gaule par rapport à la population autochtone (1).

Quant aux données ethnographiques, comme le contraste entre les champs ouverts et allongés, les *openfields*, à assolement triennal, du nord, et les champs irréguliers, à assolement biennal, du Midi, on remarquera que le système des champs ouverts a été revendiqué pour les Gaulois comme pour les Germains. Sans doute peut-on admettre ici encore — et de même pour les types de maisons et la persistance du droit coutumier — une influence germanique, compréhensible vu la suprématie sociale, venant appuyer des tendances gauloises, pour faire obstacle à l'influence méridionale et latine (2).

KURT TACKENBERG dans le *Festschrift August Oxé*, Darmstadt, 1938, p. 164-169 (cf. *Zur Grundlegung*, p. 25-26).

VON WARTBURG, *Die fränkische Siedlung im Spiegel der Ortsnamen* (ZRP, 59, 1939), p. 300 ; *Origines*, p. 137, constate que le sol a été fouillé de façon fort inégale. — DRAYE, *Het wetensch. debat*, p. 19, suppose même que les nombreux cimetières découverts auprès des villes s'expliquent peut-être en partie par l'activité plus grande déployée dans ces environs par les cercles archéologiques des villes voisines. — D'autre part, LINDEMANS remarque que des sols incultes garderont dans leur sein des pièces fragiles comme des urnes funéraires bien plus facilement que des terres fertiles, où le moindre champ est retourné chaque année depuis des siècles (*Eigen Schoon en de Brabander*, 13, 1930, p. 190).

Il n'en reste pas moins que, dans l'état actuel des recherches, il y aurait une discordance notable entre les cartes toponymiques et archéologiques (contrairement à GAMILLSCHEG qui se serait servi d'une carte des fouilles non à jour).

(1) A remarquer aussi que le nord de la Belgique flamande fut peu touché par la première vague de colonisation ; on y constate l'absence de cimetières francs anciens en même temps que la rareté des formations toponymiques caractéristiques. Cela s'explique si l'on songe à l'infertilité du sol, à la présence de bois et de marais. Les Germains, de provenance diverse, qui s'y établirent le firent dans des conditions et à des dates encore incertaines. Voir J. DE VRIES, *Wie waren wij?* (*Mededeel., Vlaamsche Top. Ver.*, Louvain, 14, 1938, p. 1-20) ; — H. DRAYE, *Het wetensch. debat*, p. 13-14.

(2) Les contrastes ethnographiques nord-sud les plus importants ont fait l'objet d'un travail synthétique de G. JEANTON, *Enquête sur les limites des influences septentr. et méditerr. en France*,

Mais j'ai hâte d'en venir à un domaine qui m'est plus familier, la toponymie. C'est la matière que PETRI a le plus exploitée pour accumuler une documentation qu'on a dite « formidable ». C'est aussi celle qui a donné prise aux critiques incisives de GAMILLSCHEG, dans sa *Germanische Siedlung*.

Pour juger ce débat, ne serait-ce que dans ses grandes lignes, on ne peut se contenter d'apprécier les conclusions, il faut aussi examiner la valeur des documents. En effet l'impression faite par le *GV* a d'abord été celle qu'ont produite les copieuses énumérations de lieux-dits présentés comme germaniques. Ceux qui connaissaient mal les éléments germaniques de notre toponymie et qui ne pouvaient que difficilement apprécier par eux-mêmes le bien-fondé de l'explication, ont été particulièrement frappés par ces listes. Il nous faudra donc passer en revue successivement : la valeur philologique des détails de la documentation ; — la valeur historique de cette même matière ; — l'appréciation des thèses des divers chercheurs sur tel ou tel groupe de toponymes ; — enfin le jugement qu'on peut porter sur les thèses synthétiques des antagonistes.

Les gloses philologiques portent sur des lieux-dits romans. Ceux-ci, dans l'ensemble, signifient-ils, en phonétique romane, ce qu'on veut leur faire dire ? La parole était aux romanistes, ainsi qu'aux toponymistes locaux.

Or, à côté d'un compte rendu volontairement général

Dijon, 1936-1938. Voir aussi *Mélanges Durauffour*, p. 10-15, et A. DAUZAT, *Le Village et le Paysan de France*, Paris, 1941.

Pour différents realia wallons qui seraient du type nordique, cf. FRANZ KRÜGER, c. r. de de L. REMACLE, *Parler de la Gleize (Volkstum und Kultur der Romanen)*, 12, p. 311-312). Il faut toutefois se garder de conclure à la haute ancienneté d'un objet sans garanties sûres. Ainsi le chevalet pour faner le foin dont KRÜGER fait état est donné expressément comme moderne par REMACLE ; en fait on sait dans la région qu'il a été importé de Rhénanie après 1918 (cf. *BTD*, 14, p. 346 et 400).

de VON WARTBURG (1), et d'un examen bienveillant de JULES VANNÉRUS pour le canton d'Ath (2); il y a la dissertation d'ERNST GAMILLSCHEG qui, dans l'énorme matière, a mené un excellent — et considérable — travail de sappe (3); puis les recensions passablement concordantes des wallonistes, JEAN HAUST (4), LUCIEN ROGER (5), JULES HERBILLON (6), MAURICE PIRON (7), sans oublier les observations de LOUIS REMACLE, faites à propos de la *Germanische Siedlung* (8). Ces jugements attestent que la phonétique française, le lexique indigène et les réalités dialectales n'ont été que trop souvent méconnus (9).

(1) W. VON WARTBURG, *ZRPh*, 58, 1938, p. 416-418. On y reconnaît d'ailleurs que maintes explications philologiques seront à revoir.

(2) J. VANNÉRUS, *La pénétration germanique dans le pays d'Ath* (C. r. du 1<sup>er</sup> Congrès intern. du régionalisme, 1937, p. 211-221).

(3) E. GAMILLSCHEG, *Germanische Siedlung in Belgien und Nordfrankreich*. I. *Die fränkische Einwanderung und junggermanische Zuwanderung*, Berlin, 1938, 208 p., in-4<sup>o</sup>.

(4) J. HAUST, c. r. du *GV* et de la *GS* (*BTD*, 12, 1938, p. 402-409).

(5) L. ROGER, *Autour d'un livre récent* [= le *GV*] (*Vierteljahrsblätter f. lux. Sprachwiss.*, 4, 1938, p. 71-72).

Du même auteur : *La frontière linguistique et la colonisation germanique en Belgique wallonne et en France septentrionale* (*ZFSL*, 63, 1939, p. 1-19). — Avec, *ib.*, p. 19-41, une réponse de GAMILLSCHEG.

(6) J. HERBILLON, *Éléments germaniques dans la toponymie belgo-romane* (*Dialectes belgo-romans*, 3, 1939, p. 5-26).

(7) M. PIRON, *L'origine de la frontière linguistique en Belgique* (*Terre wallonne*, 41, 1940, p. 261-282).

(8) L. REMACLE, c. r. de la *GS* (*ZRPh*, 59, 1939, p. 313-324).

(9) Reprenons à la recension de J. HAUST quelques exemples typiques, choisis entre bon nombre de pareils :

P. 80 : *Ri dè batch* (Esneux) « probt. germ. *baki* Bach ». — Lire : ruisseau du bac.

P. 109 : *Cortil aux Bilocques* (Folx-les-Caves) « flam. *bilok* Einhegung ». — En réalité : courtil aux prunes.

P. 117 : *Les keuwettes* (Ittre) « probt. *Kuhweide* ». — Or c'est le dimin. de *keuwe*, queue, c'est-à-dire languette (de terrain).

P. 263 : *Chafheid* (Bellevaux) : « Schafheide ». — Lire : *tchève hé* « chauve heid ».

P. 278 : *Dessus l'Éclo* (Wardin) = « *Aik* Eiche + *loh* ». (De même *GS*, p. 114 : *éclo* = *ékloh*). — Il s'agit du w. *èclô* « enclos ».

Parfois l'erreur est imputable à une mauvaise graphie. Ainsi

Il faut donc en rabattre des listes impressionnantes du *GV*. L'examen du canton de Liège par GAMILLSCHEG est typique à cet égard. Et, reprenant à leur tour le travail de GAMILLSCHEG, REMACLE pour le canton de Spa, HERBILLON pour de nombreux types de la province de Liège, montrent qu'il reste encore beaucoup à éliminer.

PETRI — pas plus d'ailleurs que GAMILLSCHEG, auquel il est arrivé également d'être induit en erreur par des formes livresques (1) — n'a pu connaître la prononciation dialectale de nos toponymes ; or cette prononciation est toujours utile et souvent nécessaire pour contrôler les graphies anciennes et pour juger les formes officielles, surtout en des régions comme la Wallonie et la Lorraine où le patois est nettement différencié du français dans lequel les noms locaux ont été plus ou moins heureusement transposés. D'ailleurs, même en supposant les formes orales connues, il resterait encore des difficultés d'interprétation malaisément surmontables pour un profane et un étranger (2).

L. ROGER corrige *A Lackmann* de Rachecourt (*GV*, p. 276 ; *GS*, p. 116) en *la quemane* « la commune ».

(1) Voir des exemples dans les c. r. des wallonistes. Ainsi *Bomal*, en wallon *boumâl*, ne peut être un diminutif de *baume* « grotte » ; *Beche* (Vielsalm), prononcé *bèχ* ou *bèch*, ne saurait s'expliquer par le w. *bèch*, fr. *bec*.

(2) La lacune que constituait le manque d'un répertoire des lieux-dits en dialecte vient d'être en grande partie comblée par la publication de *l'Enquête dialectale sur la Toponymie wallonne* (1940-1941, xvi-144 p.) de JEAN HAUST.

Pour l'importance de la forme vivante, voir — outre les recensions du *GV* et de la *GS* par les philologues wallons — les articles d'E. LEGROS, *De l'enquête directe en toponymie (Dialectes belgo-romans*, 2, 1938, p. 5-24 et 65-78) et de J. HAUST, *Toponymie et Dialecte (BTD*, 14, 1940, p. 277-322). — Comparer ce qu'écrivait CH. BRUNEAU, rendant compte du mémoire de W. KASPERS sur les noms en *-acum* dans le nord de la France : « M. KASPERS ne semble pas savoir que l'orthographe officielle des noms de lieux n'a que de lointains rapports avec leur prononciation et qu'il est dangereux de se fonder sur l'orthographe de la Carte d'état-major et du Dictionnaire des Postes » (*Bibliogr. Lorr.* 1920-1921, *Ann. de l'Est*, 37<sup>e</sup> année, 1923, p. 245).

L'auteur du *GV* étant historien, non philologue, des erreurs nombreuses et graves étaient certes fatales. Une aide compétente eût été nécessaire. On regrette que, faute d'y avoir pourvu, l'auteur ait desservi lui-même son œuvre.

Voyons le second point : historiquement, les noms sont-ils judicieusement choisis ?

Quelle est la première tâche de l'historien devant un relevé toponymique ? Essayer, comme l'a montré JAN LINDEMANS en prêchant d'exemple, de déceler et d'éliminer tout ce qui est dénué d'importance pour l'histoire des fondations (*Siedlungsgeschichte*) : les expansions et les migrations postérieures de toponymes (1). Certes on ne peut réclamer pareille besogne de l'auteur d'une synthèse aussi vaste que le *GV*. Le travail d'analyse est loin d'être achevé ; il faudra pour le poursuivre encore bien des chercheurs locaux, avant qu'on puisse bâtir à coup sûr un ensemble qui n'ait plus rien d'une compilation prématurée (2).

Le même toponymiste W. KASPERS, dans son compte rendu de la *GS*, se fonde sur les formes du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle de *Havelange* et *Tihange* pour y voir une variante apophonique *-ang* de *-ing* plus connu, « vu qu'au XI<sup>e</sup> siècle dans la région *-ingas* n'était pas encore passé à *-anges* » (*Z. f. Namensf.*, 16, 1940, p. 87). Il aurait pu tout aussi bien se fonder sur les formes patoises du XX<sup>e</sup> siècle, le wallon continuant à distinguer *-in-* de *-an-* et prononçant *Hav'landje*, *T'handje*, *-ondje* (on variante locale régulière de *an*), et *Gop'tindje*, *Lip'tindje*, *Bassindje*, *Roclindje*, *Bodindje*,... pour les lieux officiellement écrits *Gobertange*, *Libertange*, *Basseenge*, *Roclenge*, *Bodange*, ... (où *an*, *en* sont purement graphiques).

(1) J. LINDEMANS, *Migratie van Plaatsnamen en « Siedlungsgeschichte »* (*BTD*, 13, 1939, p. 271-278). — Voir aussi, du même auteur, l'article cité ci-dessous du *BTD*, 14, p. 73-74.

(2) Les travailleurs locaux sont seuls à même de bien connaître non seulement les variations dialectales aberrantes, mais aussi les faits historiques et les caractéristiques naturelles propres à l'endroit. Il faut être familiarisé avec l'histoire du pays de Liège pour soupçonner dans la fontaine *Groesbeck* de Spa (*GV*, p. 259 ; *GS*, p. 106) le souvenir d'un prince-évêque de Liège du XVI<sup>e</sup> siècle, Gérard de Groesbeck. Il faut être du pays de Francorchamps pour savoir que dans le bois dit *ol hourte* (*GV*, p. 260 ; *GS*, p. 107),

Les difficultés de l'entreprise étaient immenses. Peut-être ne les a-t-on pas toutes soupçonnées et une rédaction vraisemblablement trop hâtive n'a pas permis d'assimiler tous les éléments. Voir à ce sujet quelques remarques des wallonistes, et aussi celles de JAN LINDEMANS à propos des noms romans importés dans la toponymie flamande d'Assche au X<sup>e</sup> siècle, que le *GV* voudrait considérer comme prégermaniques (1). De nombreuses erreurs du même genre apparaissent, si on se reporte, pour les cantons de Jodoigne, Wavre et Perwez, à la source du *GV*, les *Communes belges* de TARTIER et WAUTERS (2).

Dans ces cantons où les éléments germaniques ne manquent pourtant pas, non seulement on en grossit indûment le nombre par ignorance de la phonétique romane et du dialecte wallon, mais on enregistre même d'anciens noms d'enclaves féodales désignées d'après le village flamand dont elles relevaient, voire des noms de propriétaires modernes, comme s'ils avaient quelque rapport avec la colonisation du haut moyen âge (3).

Il est regrettable qu'on n'ait pas dépouillé les notices

c'est-à-dire « en la hutte », il y a un rocher pyramidal qui rappelle la forme d'une hutte.

En négligeant plus d'une fois l'explication des sources où il puisait, le *GV* s'est d'ailleurs délibérément exposé à de nouvelles erreurs. De même GAMILLSCHEG (*ZFSL*, 62, p. 7), lorsqu'il croit pouvoir assurer qu'un l.-d. *hais*, rattaché à La Gleize, comme il se doit, par L. REMACLE, se trouverait en réalité à Cornimont (canton de Gedinne). Pareille assurance, venant de si loin, a vraiment de quoi étonner...

(1) La démonstration de cette émigration avait été faite par J. LINDEMANS, *BTD*, 4, 1930, p. 37-50 ; cf. l'article du même auteur dans le même Bulletin, t. 13. Ces constatations restreignent l'argumentation du *GV* sur les restes latins en territoire germanisé.

(2) J. TARTIER et A. WAUTERS, *Géogr. et hist. des communes belges* : Wavre, 1864 ; Perwez, 1865 ; Jodoigne, 1872.

(3) P. 112 : *Curia de Roiheem* ; p. 123 : *Grosbecque* (lire : *Fief de ~*, TARTIER et WAUTERS, *Perwez*, p. 133) ; etc. P. 121 : *Cortil Hougardy* ; p. 123 : *Becquevort* (lire : *Rue et Ferme ~*, T. et W., *Perwez*, p. 2) ; ib. : *Groesbeke* (lire : *Cense ~* : T. et W., *Perwez*, p. 3) ; etc.

historiques suivant, pour chaque commune, les listes de lieux-dits de TARLIER et WAUTERS. On aurait ainsi percé l'énigme de tant d'anciennes appellations d'origine flamande, apportées jadis par le mariage d'une héritière avec un *Huldenberg*, par le testament en faveur d'un *Bisecq*, par l'appartenance à une seigneurie de *Bierbeek* ou à un prieuré de *Groenendael*. Les précisions historiques concordent avec l'apparition de ces désignations (1).

Une étude plus attentive des sources aurait éliminé tout arbitraire dans le choix des textes ou graphies ; elle aurait mis l'auteur en garde également contre le danger des citations incomplètes (2). Et si les textes originaux avaient

(1) P. 125 (Court-St-Etienne) : *Court et bois de Houteberges*. — Cf. T. et W., *Wavre*, p. 132 : on cite Marguerite, femme de Sire Walter de *Houdeberges* ou *Huldenberg*, etc.

P. 111 (Mélin) : *Petit bois dit à Biseck* (1748). — Cf. *Jodoigne*, p. 211 : « leur mère (= la marquise de Mélin)... mourut en 1722, après avoir testé en faveur de Philippe-Jacques Vander Laen, seigneur de Bisecq ».

P. 122 (Hévillers) : *Bierbais* est cité, mais on ajoute que, d'après VINCENT, ce serait un transport tardif du flam. *Bierbeek*. — Cela ne souffre aucun doute. Cf. *Perwez*, p. 67, où on lit que la seigneurie d'Hévillers était « tenue en fief de la terre de *Bierbeek* près de Louvain... ; de là le nom de *Bierbais* (en flamand *Bierbeek*) que porte le château ».

P. 109 (Jodoigne) : *Groenendael*. — Cf. *Jodoigne*, p. 7 : la ferme de *Groenendael* appartenait « au prieuré dont elle porte le nom ».

(2) P. 109 (Jodoigne) : *Chemin des Hougaardiers* : « Suffixe *-warja* ». — On néglige à Mélin (*Jodoigne*, p. 203) : « *Voie de Hougarde* ; *Chemin des Hougardiers* ». Il s'agit d'une *vôye dès-ougârdis*, des gens d'Hougarde, la ville flamande voisine.

P. 109 (Jodoigne-Souveraine) : *Ferme de l'Hostel* : 1734 *Hosté*. « *Prob<sup>t</sup> -statho Hofstatt* ». — Voici la documentation complète : « Ferme du Château ou de Glimes, dite aussi Ferme de l'Hostel (*Hostel* de Glymes, 1651 ; Cense de l'Hosté, 1734 ; Cense de l'Hostel, 1742 ; l'Hostel, FERRARIS) ; d'où le nom de prairie de l'Hosté, donné à une prairie voisine... » (*Jodoigne*, p. 47).

P. 111 (Lathuy) : *Bois Mahout* [sic] « *-holt* ». — Cf. *Jodoigne*, p. 134 : *Bois Mahaut* 1786, ou *Mahau* 1780 ; — p. 135 : *Fontaine Mahaut*. Il s'agit d'un nom de personne (= Mathilde).

P. 122 (Nil-St-Vincent) : *Bouchaut* [sic, et sans date]. — La dénomination complète est *Campagne du Try Bochaut* (1787) (*Perwez*, p. 89) ; cf. *Bougeau* (*Try Bouchau* 1686) à Tourinnes-les-Ourdons (*Perwez*, p. 101).

été bien compris, l'auteur n'aurait sans doute pas présenté comme des témoignages à retenir le *Gérondal* du moderne *Moulin Gérondal* de Perwez, ou l'inexistante *Fontaine des Glabais* de Longueville (1).

Force est de convenir que trop souvent les fondations de la synthèse apparaissent précaires. Ces constatations montrent en tout cas qu'on aurait tort de se fier, sans la contrôler, à la documentation du *GV*. Celle-ci ne peut satisfaire telle quelle, ni linguistiquement, ni historiquement.

Certes — et cela fera l'objet du troisième point — les faiblesses de certaines constructions positives de GAMILLSCHEG lui-même ne sont guère contestables. Comme VON WARTBURG l'a dit dans une excellente mise au point (2), GAMILLSCHEG est beaucoup moins heureux quand il veut grouper les lieux-dits d'origine germanique pour les assigner à telle tribu germanique de telle époque parlant tel dialecte, que lorsqu'il s'agit de redresser les erreurs portant sur des détails de phonétique romane.

GAMILLSCHEG a raison de chercher à dépister les immigrations postérieures, mais il est certain que bon nombre de celles qu'il croit découvrir, surtout le long de la frontière linguistique, ne sont que des romanisations tardives,

(1) P. 123 : *Moulin Gérondal* < « -dal ». — Voici la source : « Le *Moulin Gérondal*, bâti près de l'endroit où se trouvait la *Chapelle des Docteurs*, avant la création de la route de Wavre » (Perwez, p. 2).

P. 111 (Longueville) : *Fontaine des Glabais*. — P. 124 (Bonlez) : *Fontaine de Glabais*. — Ces fontaines n'en font qu'une. En effet, on n'en parle sous Longueville que pour dire : « Auparavant, en cas d'insuffisance du puits du notaire Libert, on devait aller chercher de l'eau potable à la *Fontaine des Globais* [sic] située dans le bois de Bonlez, à plus d'un kilomètre de distance » (Jodoigne, p. 107). Comparez sous Bonlez : « Le *Glabais*... prend sa source à la lisière méridionale du bois de Glabais, à une fontaine qui fournit l'eau aux habitants de Roblet » (Wavre, p. 251). Et la carte montre que Roblet est un hameau de Bonlez, limitrophe de Longueville.

(2) W. VON WARTBURG, *Die fränkische Siedlung in Nordfrankreich im Spiegel der Ortsnamen* (ZRPf, 59, 1939, p. 284-301).

la population y ayant conservé plus longtemps son dialecte germanique. Cela peut être aussi des adaptations qui s'expliquent par la phonétique romane elle-même. Les plus beaux exemples de ces Germains tard venus seraient les « *bizi-Leute* » et les « *inghêm-Leute* » saxo-frisons. Or les premiers ont été anéantis par les considérations linguistiques de PETRI, dans *Zur Grundlegung*, réponse à GAMILLSCHEG qui renferme des arguments à retenir, par celles de VON WARTBURG et celles de REMACLE (1). Les seconds n'ont pas plus d'existence, d'après les constatations géographiques de PETRI et de VON WARTBURG.

D'ailleurs pour les noms en *-ingaheem* groupés entre Somme et Canche, ainsi qu'en Flandre et en Brabant à l'ouest de la Dyle, pour les noms un peu moins anciens en *-heem* qui apparaissent sur les bords des régions où dominent compactes les formations précédentes, pour les noms en *-inga* d'entre Gette et Meuse, on se reportera à la magistrale étude de JAN LINDEMANS. Celui-ci a montré, dans le détail, le rapport de ces noms avec les fermes anciennes, et, dans l'ensemble, l'exacte concordance entre les aires où ils abondent et les sols fertiles. Ces toponymes, où entre le patronyme *-inga*, doivent dater d'une époque où ces appellations patronymiques restaient vivantes et où la colonisation se faisait par famille occupant une ferme. Les *-ingaheem* seraient dus à la colonisation salienne d'environ 370, les *-inga* du Limbourg à la colonisation ripuaire (2). — Ajoutons que, pour les types correspon-

(1) L. REMACLE, *Colonisation germanique et Toponymie wallonne. Trois noms de lieux : Flawinne, Seny, Tubize* (BTD, 13, 1939, p. 65-80).

(2) J. LINDEMANS, *Toponymische verschijnselen op kaart gebracht*. I. *De -heemnamen en -ingeformaties*. II. Kouter (BTD, 14, 1940, p. 67-169).

Chose à noter, les conclusions tirées de la carte des noms en *-ingaheem* sont confirmées par l'étude des représentants flamands de *cultura* > *kouter*. — L'auteur prépare, selon les mêmes méthodes,

dants de Rhénanie, WILHELM KASPERS a fait également des remarques importantes (1).

Et cela décèle deux lacunes qu'ont en commun les synthèses de PETRI et de GAMILLSCHEG : le silence sur la situation toponymique dans les provinces germaniques voisines ; — et l'absence de considérations sur la nature du lieu que les toponymes désignent.

Malgré GAMILLSCHEG aussi, il est clair que des localités, même petites, voisines de la frontière des langues, peuvent porter deux noms, l'un roman, l'autre germanique, sans avoir nécessairement été bilingues, ou avoir changé de langue. Des doublets semblables pour des villages, des écarts, voire des endroits non habités, jalonnent notre frontière flamande-wallonne, rhénane-wallonne (2). Certains ont pu traverser les siècles côte à côte.

De même GAMILLSCHEG suppose plusieurs fois à tort des alternances du germanique et du roman pour des villages plus éloignés de la frontière linguistique. REMACLE a réfuté les cas de *Flawinne* et de *Seny*, montrant que l'auteur attribue au germanique des formes dont la phonétique wallonne peut rendre compte. Il peut s'agir aussi, comme HERBILLON l'a montré pour *Hombroux*, de simples graphies germanisantes d'un scribe. Ces îlots germaniques, qu'ignore d'ailleurs l'histoire, sont donc à supprimer.

On s'est attaché aussi à rejeter la distinction importante établie par GAMILLSCHEG entre fondations Saliennes et Ripuaires. WERNER BLOCHWITZ a montré que la prétendue

la carte des formations en *-hove* et en *-sele*. Sur ces dernières, voir déjà l'article d'*Eigen Schoon en de Brabander*, 13, 1930, p. 177-193, où J. LINDEMANS critique, de façon pertinente, l'argumentation toponymique de DES MAREZ.

(1) C. r. de la *GS* (*Zeits. f. Namensf.*, 16, 1940, p. 78-93),

(2) Le *GV* utilise l'article de DUQUESNY (= L. ROGER) sur les *Doublets de la frontière linguist. lorr.-ardenn.*, mais non l'article de l'abbé J. BASTIN, *Les localités à dénomination bilingue dans la région d'Éupen-Malmedy*, *BTD*, 5, 1931, p. 117-136.

solution de continuité dans l'Ardenne française était due à des lacunes de documentation (1) ; VON WARTBURG a réfuté les critères linguistiques ; KASPERS enfin a signalé que les faits rhénans n'appuyaient pas cette thèse. Réfutations qui corroborent les théories de la littérature toponymique allemande actuelle, laquelle conteste que certains termes aient caractérisé les créations de telle tribu, la spécialisation subséquente n'étant due qu'à un nivellement toponymique ; c'est un premier aspect de l'*Ortsnamen-ausgleich*. D'ailleurs que sait-on au juste de ces peuples, des Francs Saliens par exemple ? Bien peu de chose (2). Aussi c'est perdre sa peine que de bâtir sur ces incertitudes des théories, d'où on n'hésite pas à tirer de nouvelles déductions !

(1) W. BLOCHWITZ, *Die germanischen Ortsnamen im Departement Ardennes (Volkstum u. Kultur der Romanen, 12, 1939, p. 1-168)*. — Travail du reste fort inégal : on ne soupçonne pas des noms de propriétaires dans *bois Gilhet* (p. 29), *haye Sorange* (p. 58), *maison Machault* (p. 61), dans *Crahay*, nom d'un moulin (p. 27) ; on s'ingénie, sans formes anciennes et sans formes dialectales, à rattacher *Ariétal*, lu sur une carte moderne, à un type \**Haristal* (p. 66-67) ; on ignore le sens d'appellatifs régionaux, comme *les Hawi* (p. 12) s'appliquant à des défrichements (cf. un article de CH. BRUNEAU dans le *Bull. de la Soc. d'Arch. lorr.*, 1929) ; etc. Un chercheur local devrait examiner de près l'étude de BLOCHWITZ.

(2) Le nom des Francs Saliens apparaît dans l'histoire pour désigner les Germains que l'empereur Julien autorisa, en 358, à habiter la Toxandrie. On ignore d'où ils venaient, le rapport avec le *Salland* dans l'Overijssel étant douteux (cf. J. DE VRIES, *De frankische Landname, I. I.*, p. 290-296). Quant aux Ripuaires, on les nomme seulement en 451, à un moment où il n'est plus question des Saliens. Déjà KURTH, *Clovis*, p. 97, écrivait : « L'opposition qu'on fait entre Saliens et Ripuaires n'a jamais existé dans l'histoire. Nous nous conformons à la terminologie reçue, mais après avoir averti le lecteur qu'elle est moderne ».

« Les Francs Saliens semblent avoir été au début un petit peuple peu important, puisqu'ils se sont contentés assez longtemps des maigres sols sablonneux de la Campine ; l'hypothèse qu'ils aient formé plus tard la base de la population flamande ne semble acceptable que si l'on suppose que les Saliens, dans leurs déplacements continuels vers le sud, ont absorbé en eux beaucoup d'autres Germains et sont devenus ainsi en fait une tribu nouvelle et grande » (H. DRAYE, *Het wetensch. debat*, p. 9).

Que dire enfin de la hardiesse avec laquelle GAMILLSCHEG veut préciser l'origine des colons de telle ou telle fondation? (1) Quand il rattache les gens de *Herve* aux habitants de *Herwen* en Gueldre et ceux de *Havelange* aux gens de *Henflingen* en Alsace, et indique ces migrations sur une carte, on reste sceptique, comme PETRI dans sa réponse et comme la plupart des recenseurs. La filiation et le transport (*Tochtergründung* et *Uebertragung*), ne sauraient qu'égarer dans des voies où nul contrôle n'est possible. En tout cas HERBILLON a bien raison de protester, lorsqu'on sacrifie à des ressemblances sans doute extérieures le suffixe toponymique wallon *-ine*, *-ène*, s'appliquant à des établissements gallo-romains des I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles (2).

Le philologue hongrois GESA BARCZI a-t-il tort de réclamer « une méthode plus rigoureuse et moins hâtive » que celles de STEINBACH, GAMILLSCHEG, HELBOK et PETRI pour déterminer « l'importance du reste incontestable des Germains en terre wallonne », et plus généralement française du nord? (3)

Après toutes ces questions particulières, où il faut bien noter de curieuses erreurs d'optique, il est temps de passer aux données d'ensemble, et tout d'abord à l'argument décisif de GAMILLSCHEG : la preuve de la persistance de la tradition romane donnée par tant de noms gallo-romains, spécialement les dérivés en *-acum* et en *-iacum* (4). Sans

(1) Le *GV* renfermait déjà beaucoup de rapprochements de ce genre, acceptables ou hasardeux, mais il n'en tirait pas de conclusion directe sur l'origine des fondateurs du village.

(2) Sur ce suffixe, voir A. VINCENT, *NLB*, p. 71-72 et 85-86 ; *TF*, p. 117, et les études du chanoine C.-G. ROLAND, *Top. namuroise*, p. 519-537 ; *Ann. Soc. Arch. Namur*, 39, 1931, p. 261-268.

(3) G. BARCZI, c. r., dans le *Literaturblatt f. germ. u. roman. Philol.*, 61, 1940, col. 161, de *Philol. et Littér. wall.* de M. VALKHOFF, lequel avait appuyé l'ensemble des thèses nouvelles.

(4) Contrairement à VINCENT, *NLB*, p. 61, note, et *TF*, p. 71, l'évolution *-acum* > *-ai* ; *-iacum* > *-i* ou *-é* (suivant les régions)

doute, comme il a été dit déjà, la naissance du doublet *Bergilers-Belliek* (1) ne prouve pas nécessairement le bilinguisme du village. Toutefois l'existence de ce doublet, qui doit remonter aux origines, et la survivance des deux formes montrent qu'il y avait dans la région des Romains et des Germains, et qu'il a continué à y avoir par la suite assez de Wallons et de Flamands pour maintenir ininterrompues les deux traditions. De même, à l'intérieur du territoire, le développement régulier des 164 noms en *-(i)acum* de la Sarthe et des 104 noms en *-(i)acum* du Loiret atteste, à la campagne comme autour des villes, une tradition romane restée à l'abri des troubles que n'aurait pas manqué d'apporter une majorité germanique.

De tels troubles ne se décèlent qu'au voisinage de la frontière linguistique, en des points où le roman a repris du terrain plus tard, par exemple dans cette région de Saint-Omer où FRINGS croyait voir un microcosme rappelant l'état de la France du nord (*ein Restgebiet*) avant l'arrêt, attribué à l'invasion arabe, du travail de reconquête des « missions aquitaines ».

L'élément roman n'a pas disparu de la France du nord. La tradition indigène n'a pas été brisée. Le bilinguisme relatif apporté par les Francs n'explique pas tout dans la toponymie du pays d'oïl. A côté des types, de syntaxe influencée par le germanique, en *-court* et en *-ville*, n'oublions pas de citer la floraison des diminutifs toponymiques, phénomène essentiellement roman que le germanique ignore (2).

est régulière. La dualité des types, compliquée encore par l'entrée en jeu des formes féminines et par les développements dialectaux, semble seule obscurcir, à première vue, le traitement phonétique (cf. BOURCIEZ, *Phonét. fr.*, 7<sup>e</sup> éd., p. 176 et 58). La comparaison avec *fagus* < *fou* est à écarter, ce mot représentant justement un cas spécial assez obscur.

(1) En w. *B'jilé* ; voir HAUST, *Enq. dial. sur la top.*, p. VIII.

(2) Voir VINCENT, *NLB*, p. 17-18 ; *TF*, p. 43-44.

Peu de noms antérieurs aux invasions paraissent avoir subi l'action du germanique. ALBERT CARNOY a expliqué par des contaminations gallo-romanes et franciques *Wavre* et *Marlagne* (1). L'idée est plausible, comme est séduisante la thèse de JOSEPH SCHNETZ et WILHELM KASPERS au sujet des toponymes belgo-romans en *-avia*, devenus *-aive* dans une bouche romane, et *-effe*, *-affe* dans une bouche germanique (2). On a songé à pareille explication pour les finales *-eppe*, mais ici seule une forme *-apia*, dérivant sans doute d'un type prélatin et prégermanique, rend compte des *-eppe*, *-appe* wallons-picards, des *-ache* français, et de leurs formes anciennes (3).

Ces contaminations se groupent dans l'extrême-nord, où se trouvent également les séries imposantes de toponymes germaniques. A quoi le doit-on? A ce que la poussée francique est allée en s'affaiblissant du nord au sud? Ou à ce que le processus de dégermanisation des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup>

(1) A. CARNOY (*Mélanges Haust*, 1939, p. 71-75; *Dictionn. étym. du nom des communes*, s. v. *Wavre* et *Marlagne*) explique *Wavre* par le celtique *vobero* (fr. *Woèvre*, etc.) + germ. *wabra* « se mouvoir » (cf. DAUZAT, *Toponymie franç.*, 1939, p. 110-115; VINCENT, *TF*, p. 104) et *Marlagne* par le celt. *maglona* + germ. *mahlîn*.

(2) J. SCHNETZ, *Zu den wallonischen Namen auf -effe* (*Z. f. Namensf.*, 15, 1939, p. 49-52) et J. KASPERS, *Die Bestimmungswörter der wallonischen -effe-Namen* (*ib.*, p. 241-243). Voir la comparaison établie entre le déterminé dans ces noms et dans les noms en *-acum*. Les auteurs admettent d'ailleurs que quelques noms germaniques en *-auja* se seraient glissés dans le groupe: *Haneffe*, *Waleffe* et *Warnaffe*.

(3) CARNOY explique *Jemappes*, *-eppe*, *Genappe*, *Autrèppe*, *Oteppe* par *\*gam-apa* (*\*gan-apa*), *\*altar-apa* (*\*alt-apa*) gaulois transformés par les Germains en *gam-apo*, etc. Mais il faut tenir compte des types français *Gamaches*, *Guernache*, etc., ainsi que des formes anciennes: *Ganapia*, *Gamapio*, *Jumepia*, *Altrippia*, etc. (cf. VINCENT, *NLB*, p. 101; *TF*, p. 141). Sur les noms en *-apa*, cf. DAUZAT, *Topon. franç.*, p. 106-108, et un article de J. POKORNY, *Die Illyrische Herkunft der -apa-Namen*, auquel se réfèrent GAMILLSCHEG, *GS*, p. 5, et W. KASPERS, c. r. de la *GS*, p. 82. Pour *-ape*, *-èpe* des dialectes du nord en face du français central *-ache*, cf. w. *hèpe*, pic. *ape*, fr. *hache* > *happja*; — w. lg. *sèpe*, fr. *sache* > *sapiam*; etc.

siècles s'est fait sentir moins vite et moins complètement en poussant vers le nord? Les tenants des nouvelles théories opposent cette dernière explication à la première qui est traditionnelle. Comme s'il y avait là une opposition, remarque VON WARTBURG! Les deux explications, loin de s'opposer, peuvent se compléter : où la poussée originelle a été plus forte, il va de soi que le germanique a dû mieux résister (1).

Les traces de fondations germaniques sont certaines. Il reste cependant difficile de distinguer toujours les établissements dus à des colons ou à des guerriers des simples prises de possession par un propriétaire franc (2). Les noms en *-haim* assurés ne dépassent pas la Somme. En raison de l'usure rapide du suffixe gallo-roman *-(i)acum*, on considère comme ayant été probablement de véritables Germains les 400 propriétaires à qui remontent les noms du type *Lambertiacum* > *Lambercy* (3). D'autre part on a

(1) VON WARTBURG, *Origines*, p. 137-138. — Les toponymes germaniques attestés seulement à l'extrême-nord (et aussi les emprunts lexicaux, voir supra, p. 170) ne sont-ils pas des restes d'aires jadis plus étendues? Ou bien ont-ils toujours été propres à ces régions? Question difficile à trancher dans le détail des faits, les deux cas ayant pu se produire. D'ailleurs, quand un mot est refoulé vers le nord, ce n'est pas nécessairement par « dégermanisation » : les zones latérales ont toujours tendance à conserver des archaïsmes éliminés par le centre, qu'il s'agisse de termes indigènes ou de termes importés ; j'ai parlé d'ailleurs plus haut de l'archaïsme latin du wallon.

(2) Déjà SCHIBER, en 1894, étudiant le type *Avricourt*, y voyait des villages romans à seigneur germanique. Depuis lors on a beaucoup disserté — sans résultats appréciables — sur les différences entre ce que GAMILLSCHEG appelle dans la *RG* : la *Herrensiedlung* (fondation de seigneur) ou *Sippensiedlung* (fondation de famille), et la *Kleinsiedlung* (petite fondation) due à un poste militaire ou à des paysans.

(3) Un certain nombre de noms rapportés à ce type sont douteux ; ils peuvent remonter à des prénoms gallo-romains (cf. W. KASPERS, c. r. de la *GS*, p. 83, et J. E. DUFOUR, *Andrésy, Andrezé, Andrézieux, Mélanges Duraffour*, p. 16-21). KASPERS admet que les formes renfermant un prénom germanique peuvent avoir plusieurs sources : vétérans germains dans l'armée romaine, successeur

reconnu comme « inutilisables quand il s'agit de déterminer l'intensité de la colonisation » les noms du type *Avricourt*, ces noms de fondations étant apparus « à une époque où les noms de personnes germaniques n'apprennent plus rien sur l'appartenance ethnique ». Telles sont les conclusions de VON WARTBURG (1).

Mais, va-t-on dire, toutes ces discussions ressortissent aux anciennes méthodes. Que faites-vous de la littérature consacrée aux déplacements de frontières et aux zones devenues bilingues, puis germanisées, marquant les empiètements progressifs des Germains sur les Slaves? (2). Il a été démontré que la carte toponymique n'est pas une carte de fondations. Des noms se traduisent et, si le peuple nouveau l'emporte, l'ancien nom s'oublie. Les faits, contrôlables pour une époque où l'on dispose de documents, ne peuvent être restitués que par hypothèse et comparaison pour une époque plus ancienne. C'est un second aspect du nivellement toponymique (*Ortsnamenausgleich*).

Les faits d'assimilation relevés en Europe centrale sont évidents. Des traductions peuvent apparaître partout où un territoire change de langue : on a calculé que la dénomination *Mont Blanc* devait être le quatrième nom porté par le sommet des Alpes depuis les Ligures (3). Mais, suivant les temps et les lieux, les modalités doivent être bien différentes. Que de variétés déjà dans l'assimilation, de la Flandre à la Lorraine ! (4) Du reste, dans l'ensemble, les adaptations sont plus fréquentes que les traductions.

germain d'un propriétaire gallo-romain, et, rarement, fondateur germanique.

(1) VON WARTBURG, *Origines*, p. 126-127 et 130.

(2) Cf. le chapitre du *GV* : *Der Ortsnamenausgleich*, p. 717-767 ; et surtout l'important et suggestif article bibliographique de H. DRAYE, *De gelijkmaking in de plaatsnamen (Ortsnamenausgleich)*, I (*BTD*, 15, 1941, p. 357-394).

(3) DAUZAT, *Noms de lieux*, p. 210.

(4) Alors que, par exemple, dans le territoire conquis sur le flamand au nord de la Somme, on ne connaît guère la traduction,

En même temps qu'on assimilait phonétiquement certaines formations germaniques en Gaule, on a dû en traduire d'autres, et cela plus ou moins correctement. Mais comment déterminer la proportion? Les comparaisons sont boiteuses. Où le tchèque recule, tout autrefois a été tchèque. Comme nous l'avons montré, tout n'a jamais été german en Gaule. Alors, avant d'établir la proportion possible de ces traductions, il faudrait doser la densité même du peuplement germanique. On tourne dans un cercle vicieux.

N'essayons pas surtout d'imaginer des cas d'espèce purement hypothétiques. Ce jeu de devinette est trop facile. Les adaptations, souvent contradictoires, supposées par PETRI n'ont rien de convaincant (1). Même l'explication, admise par GAMILLSCHEG, de *Francorchamps* par traduction de \**Frankenfeld* ne repose, comme on l'a montré, que sur un échafaudage de méprises et de déductions hasardeuses (2).

et qu'on se borne à conserver les anciens termes germaniques pétrifiés, la terre classique des doublets toponymiques est la Lorraine. Dans celle-ci d'ailleurs, comme le montre H. WITTE, les doublets ne se rencontrent pas également des deux côtés de la frontière linguistique, mais surtout en domaine germanique, ce qui indiquerait que le type germanique est secondaire. KASPERS a d'ailleurs établi que les noms en *-acum* lorrains n'attestent pas à l'époque ancienne la mutation consonantique, ce qui exclut une germanisation complète au haut moyen âge.

(1) Ainsi pour l'explication des toponymes en *-val*, *-vau* (= vallée) :

P. 109 : *Haydevaux* ; p. 121 : *Piévault* ; p. 122 : *Steclevaux* et *Minonvault* ; p. 127 : *Capenvault*, etc. = *-feld* (malgré le doublet *Capendaël-Tchapiavau* d'Heylissem, cité p. 606, 608 et 735).

P. 86 : *Warnoval* = *-wal*, *-wil* « Kolk, Quelle ».

P. 147 : *Brunenval* = *-wal* « Kolk », « Pfuhl ».

P. 119 : *Bornival* = *-walla* « aufwallende Quelle ».

P. 323 : *Finnevaux* = *-felis* « Fels ».

P. 323 : *Frumivaux* = *-wald*.

P. 365 : *Hamaivaux* = *-dal*.

P. 80 : *Stinval* = *-feld* ou *-dal*.

(2) J. HAUST, *BTD*, 12, p. 406 ; — L. REMACLE, *ZRPh*, 59, p. 320 ; — M. PIRON, *Terre Wall.*, 44, p. 272-273.

Dans son c. r. du *Parler de la Gleize* de L. REMACLE, *GAMILL-*

On ne peut disserter du nivellement toponymique qu'en restant dans de prudentes généralités (1). FRINGS, suivi par VON WARTBURG, croit par exemple à un recul des noms en *-ingas* aux confins du domaine francique sous une influence partie du bassin parisien. Certains noms en *-court* et en *-ville* ne seraient que des adaptations de plus anciens noms en *-ingas* (cf. les doublets du type *Avricourt-Elfringen*) (2). Mais à quels noms et à combien de noms va-t-on appliquer cette explication? A méditer les constatations de LINDEMANS, il ne paraît guère possible de supposer pareilles adaptations en Wallonie.

En tout cas l'hypothèse du nivellement toponymique ne pourrait rejeter dans l'ombre les faits évidents ; ceux-ci, comme ERNST GAMILLSCHEG a eu l'incontestable mérite de le maintenir, et comme le reconnaissent aussi des topo-

SCHEG (*ZFSL*, 62, p. 364-368) tire même argument de *stolwe* « chambre commune chauffée », sens conservé à Francorchamps. Mais ce sens est un archaïsme qui se dit (ou s'est dit) dans toute une partie de l'Ardenne liégeoise (Stavelot rural, canton de Malmédy, etc.). Les aires d'un mot ou d'un sens dans les dialectes modernes, à une commune près, tiennent à bien autre chose qu'à des filots linguistiques du haut moyen âge !

(1) Il peut par exemple s'être glissé des formations en *-heim* et *-ingen* dans les types en *-inus*, mais combien admettra-t-on de ces formations? — Quant au collectif germ. *-umjo* qui aurait abouti à des formes aussi diverses que celles de *Jodoigne, Hollogne, Jamagne, Jamoigne, Resteigne, Bourseigne, Landenne, Hamerenne, Lamine, Héringes*, etc. (cf. J. MANSION, *De voornaamste bestanddeelen der Vlaamsche Plaatsnamen*, 1935, p. 160 ; — A. CARNOY, *Dict. étym.*, passim) et au collectif *-ihja* confondu avec le suff. *-aticum* > *-age*, dans *Ernage, Hautrage, Hodeige, Wasseige*, etc. (MANSION, *ib.*, p. 74 ; — CARNOY, *ib.*, passim), on peut continuer à trouver ces questions fort discutables.

(2) Cette explication de la disposition actuelle des noms en *-ingen* est ingénieuse, mais elle ne s'impose pas à l'évidence. Pourquoi les *-ingos* > *-ens* burgondes, dus à un peuple beaucoup moins nombreux, se seraient-ils si bien maintenus? GAMILLSCHEG — suivi ici par VON WARTBURG — suppose, sur la foi des n. de l. *Guerche* > *\*werki*, des établissements militaires à la frontière méridionale du domaine francique. Pourquoi, dit H. WITTE, ne peut-on supposer des établissements de paysans, doublant ces postes militaires et peut-être favorisés par l'Etat?

nymistes avertis comme HANS WITTE et WILHELM KASPERS, postulent la persistance d'une majorité romane.

Que deviennent, dans tout cela, les « missions aquitaines », le retour de la romanisation sous l'influence du Midi? VON WARTBURG, qui croit à une puissante colonisation francique, qui critique les historiens qui s'en tiennent aux « conquêtes royales » de Clovis, non sans convenir d'ailleurs que les thèses de STEINBACH et PETRI, nées d'une réaction justifiée d'historiens, « dépassent de but » (1), VON WARTBURG, le meilleur connaisseur de la Gallo-Romania dans son ensemble, de celle du Midi comme celle du Nord, n'en dit mot. Il se borne à parler d'une francisation partie du bassin parisien, ce qui est tout autre chose et représente une thèse acceptable (2).

C'est que VON WARTBURG lui aussi sait que le nord de la Gaule n'a jamais été de majorité germanique. Non seulement les villes restèrent romanes, mais même dans les campagnes, écrit-il, le bilinguisme était à prédominance romane (3). La romanisation des Germains est donc due avant tout à cette ambiance romane.

Il y a mieux encore. En Ibérie, la reconquête chrétienne et romane n'a créé de frontières linguistiques que du nord au sud, le Galicien, le Castillan, le Catalan s'avancant parallèlement, le Galicien vers le Portugal, le Catalan vers Valence, et, au centre, le Castillan portant sa forme linguistique particulière du golfe de Biscaye au détroit de

(1) VON WARTBURG, c. r. du *GV*, *ZRPh*, 58, p. 417; — *Die fränkische Siedlung*, in fine; — *Origines*, p. 130 et 136-137.

(2) VON WARTBURG, *Origines*, p. 144, note simplement que le Midi est « en état, au VI<sup>e</sup> siècle, de consacrer sans cesse de nouvelles énergies au service de la christianisation du nord ». — Il va de soi que nous ne nions pas le rôle spirituel et civilisateur des moines méridionaux, pas plus que nous ne mettons en doute les autres facteurs historiques invoqués. Nous contestons simplement que ces courants et ces tendances suffisent à expliquer le comportement linguistique du pays.

(3) VON WARTBURG, *Origines*, p. 142-143.

Gibraltar, l'imposant même aux populations romanes qui avaient subsisté sous le joug musulman (1). En Allemagne, avec la colonisation, la distinction entre haut et bas-allemand s'est prolongée vers l'est, les parlers usités dans le territoire gagné sur les Slaves depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, à l'est de l'Elbe, procédant du bas-saxon parlé à l'ouest de l'Elbe (2). — En France, au contraire, une barrière dialectale, dont la réalité et l'importance, contestées par l'école de GASTON PARIS, ne le sont plus, surtout depuis la démonstration de VON WARTBURG, barrière linguistique qui court dans le même sens que de nombreuses limites ethnographiques, s'élèverait entre le sud resté intact et le nord reconquis par le sud.

A cette invraisemblance s'en ajoute une autre, comme le fait remarquer BENGT HASSELROT. Alors qu'on tend, précisément encore sous l'influence de VON WARTBURG, à appuyer sur le rôle important joué par les différents peuples barbares dans la segmentation dialectale de la Romania — les Francs déterminant le domaine français, les Burgondes le domaine franco-provençal, — seule la frontière si importante et si stable qui va de la mer du Nord aux Alpes, séparant le monde latin du monde germanique, serait due « au hasard du choix d'une population bilingue » (3).

Il paraît bien plus logique de s'en tenir à la vieille formule de l'histoire, qui admet une germanisation plus précoce de la Toxandrie et du Brabant (après 358) et une latinisation plus profonde et plus longue de la Wallonie. C'est la conception que viennent encore renforcer la carte des villas romaines dressée par R. DE MAEYER, lesquelles, la

(1) E. BOURCIEZ, *ELR*, p. 395 ; — VON WARTBURG, *Origines*, p. 196-197.

(2) E. TONNELAT, *Hist. de la Langue allem.*, 1936, p. 186.

(3) B. HASSELROT, *Studia neophilologica*, Upsal, 12, p. 248-253.

région de Tongres exceptée, se trouvent surtout dans l'actuel pays wallon (1), et les démonstrations lumineuses de JAN LINDEMANS : dans l'extrême-nord, le germanique a perdu les établissements fondés dans le coin Waremme-Perwez, et dans les hautes vallées de la Gette, de la Dyle et de la Senne, gagnés par un mouvement de romanisation du X<sup>e</sup> siècle ; il a perdu aussi le groupe compact, mais isolé, entre la Canche et la Somme, romanisé au moyen âge. « Les noms germaniques que l'on peut déceler plus profondément en Wallonie, comme les romans en territoire thiois... sont le résultat de migrations isolées, qui se produisent de tout temps et sont de peu d'importance pour l'ethnographie ». Ces conclusions de LINDEMANS, fondées sur un examen minutieux de la carte toponymique confrontée avec la carte des régions fortement peuplées à l'époque ancienne, sont particulièrement intéressantes (2).

(1) R. DE MAEYER, *De romeinsche villa's in België. Een archeologische studie* (Fac. de Phil. et Lettres de l'Univ. de Gand, Anvers-La Haye, 1937). — Cette rareté des établissements romains dans le nord est due elle aussi, naturellement, à l'infertilité du sol. Il n'en découle pas moins que la latinisation dut y être moins profonde, par conséquent l'absorption par les Germains plus facile.

H. DRAYE a particulièrement insisté sur l'importance de ce contraste (*De romaniseering van België en het ontstaan van de Vlaamsch-Waalsche taalgrens, De Vlag*, 2, 1938, p. 9-21), et PETRI, *Zur Grundlegung*, p. 52-53, se rallie en partie à ces considérations, tout en notant cependant les exceptions de Tongres et Trèves.

Toutefois J. LINDEMANS m'écrit à ce sujet : « La carte des villas romaines n'offre qu'un intérêt secondaire ; à mon avis, ces villas furent établies en dehors des zones de peuplement intense, là où des domaines pouvaient encore être taillés dans le *no man's land* à la disposition du pouvoir occupant ».

(2) J. LINDEMANS, *BTD*, 14, p. 81. — Bien entendu, il a dû y avoir des établissements groupés plus au sud. De même que VON WARTBURG, sur la foi des fouilles, croit à une forte colonisation dans l'Aisne et l'Oise, LINDEMANS, se basant sur les noms du type *Avricourt* (mais on a vu les réserves à faire sur l'utilisation de ces noms) pense à des établissements nombreux entre Arras, Cambrai et Reims, séparés des autres groupes germaniques par des forêts où s'étaient repliés les autochtones. Ces établissements se seraient romanisés sous l'influence des centres culturels comme Reims, Soissons, Noyon, Amiens et Paris.

Après ce long débat, nous voici ramené à ce que nous disions dans la première partie de notre exposé. Car ce qui est vrai de la langue se vérifie aussi de la toponymie. Nier la colonisation franque au delà de la frontière linguistique, comme le faisait KURTH, n'est plus soutenable ; exagérer cette colonisation, comme sont portés à le faire STEINBACH et PETRI, est également critiquable. Tout n'est pas à rejeter dans l'exposé de PETRI ; sans revenir sur la thèse essentielle qui doit être nuancée, retenons les développements sur la dégermanisation et le nivellement toponymique, facteurs dont il faudra tenir compte ; notons aussi la confrontation avec les données archéologiques. Mais, il faut le regretter, la réaction a dépassé la mesure.

Sur l'opportunité de pareille réaction, les jugements risquent fort de rester divisés. Les historiens et les germanistes sont impressionnés en effet par l'exposé de PETRI, qui leur apparaît souvent comme révélateur, et, devant l'énormité de la tâche, ils admettent qu'il fallait un beau courage pour l'entreprendre, même si ce courage est amené à supprimer les difficultés parce qu'il les ignore. Les romanistes au contraire, gênés par l'abondance des erreurs, le ton trop catégorique et l'absence de nuances, sont d'autant moins sensibles à la nouveauté de l'exposé qu'ils sont convaincus depuis longtemps de l'importance de l'apport germanique et qu'ils comptent avec lui dans leurs recherches (1). Ajoutons que les germanistes sont à leur

(1) Tout en s'appuyant sur l'ouvrage de KURTH, JULES FELLER écrivait déjà : « N'exagérons rien cependant. Pour qu'un si grand nombre de termes étrangers soient devenus familiers aux Gallo-Romains, il faut que ces termes aient été vivants et présents parmi eux, matérialisés en quelque sorte dans la bouche et la physiologie de gens dont ils étaient la monnaie courante en conversation. Sans une population germanique fortement mêlée aux Gallo-Romains, pas d'emprunts fréquents et multipliés aux dialectes germaniques... Bref, l'abondance des mots germaniques dans la géographie du nord roman s'explique mieux par la cohabitation

tour décus par les faiblesses de GAMILLSCHEG en ce qui touche leur domaine (1).

Tout cela montre que les spécialistes des disciplines diverses intéressées à la question : philologues romanistes et germanistes, historiens, et aussi archéologues, ethnographes et géographes, doivent s'éclairer mutuellement. C'est dans un esprit de coopération, espérons-le, que seront poursuivis les travaux d'analyse qui pourraient apporter quelque lumière sur l'interpénétration des deux peuples roman et germanique après les invasions (2).

\* \* \*

de deux peuples mêlés que par l'émigration vers le sud de nombreux vocables étrangers » (*Notes de philol. wall.*, 1912, p. 14).

(1) Voir les c. r. des romanistes énumérés p. 203, auxquels on adjointra ceux de la *GS* par PAUL LEBEL (*Le français moderne*, 8, 1940, p. 280-285), par BENGT HASSELROT (cité quatre notes plus haut) et par GERHARD ROHLFS (*Archiv f. d. Stud. d. neueren Spr.*, 175, 1939, p. 133-134), les deux premiers nettement favorables à GAMILLSCHEG, le troisième plus réservé ; comparer, de ROHLFS également, le c. r. de *Zur Grundlegung* de STEINBACH et PETRI, *ib.*, p. 277-278.

Du côté germaniste, notons avant tout le c. r. très favorable du *GV* par JAN DE VRIES (*De Frankische landname, Tijds. v. Nederl. Taal- en Letterk.*, 56, 1937, p. 276-309) ; voir le c. r., un peu plus nuancé, de la *GS* par le même auteur (*Museum*, 47, 1939, p. 17-20). Renvoyons également au jugement mesuré de H. DRAYE, en 1941, dans *Een wetensch. debat*, fondé sur une connaissance précise des principaux aspects de la controverse.

(2) Citons les suggestions dont J. LINDEMANS veut bien me faire part : « Il faudrait chercher à retrouver, par de minutieux travaux locaux, quel était l'emplacement des villages gaulois ; on noterait sur la carte les noms de lieux qui, à cette époque, désignaient une ferme, un village, un bourg ; on établirait des cartes aussi rigoureuses que possible pour les formations gallo-romaines, pour les formations franques, pour les noms en *-court* et en *-ville*, etc. Il faudrait encore rechercher, par la toponymie, quelles étaient les parties cultivées le plus anciennement autour de ces groupements humains (pour la région flamande, l'hypothèse du *kouter* semble devoir être retenue) ; la carte des zones cultivées serait ensuite contrôlée par celle des régions boisées et incultes, que révéleraient les lieux encore boisés actuellement et les l.-d. conservant le souvenir de forêts disparues et d'essartages. Ensuite l'étude approfondie de la structure des villages et du système agraire devrait

On aimerait trouver des témoignages historiques directs. Ils sont rares et équivoques (1). Ils permettent toutefois d'attester également l'existence d'un certain bilinguisme dans le nord et la persistance d'une population romane indigène. Les Gallo-Romains ne furent pas en général mal traités. Il peut être d'autant moins question d'une éviction de l'élément roman que tout indique un désir d'alliance et d'assimilation (2).

aboutir à faire reconnaître les éléments datant d'avant la colonisation franque, travail de très longue haleine pour lequel les Français des régions n'ayant pas subi l'empreinte germanique pourraient apporter d'utiles données comparatives ».

(1) VON WARTBURG cite deux témoignages sur la colonisation des pays rhénans et mosellans à la fin du V<sup>e</sup> siècle : le poète Sidoine Apollinaire complimentant le Franc Arbogast, qui commandait à Trèves, pour sa connaissance du latin, quoique la langue latine et le droit romain aient cessé d'être en vigueur à Trèves ; — l'évêque de Toul souhaitant la bienvenue au même Franc. Le premier texte attesterait une germanisation plus précoce de la Rhénanie [ce qui n'appuie guère les idées de STEINBACH] ; et le second montre que « les populations romanes de ces régions avaient la permission d'attendre un traitement humain » (*Origines*, p. 119-120 et 137).

Quant au caractère de l'occupation franque sous les Mérovingiens, il « ne peut s'inférer sans équivoque des sources historiques directes, par exemple de Grégoire de Tours » (*ib.*, p. 122).

A propos du texte de Sidoine Apollinaire, disons cependant qu'on peut y voir « une simple formule dénuée de sens. Il signifierait tout au plus qu'Arbogast, dans une région où l'on parle le latin « vulgaire », parle le latin classique dans toute sa pureté (voyez FERDINAND LOT, *A quelle époque a-t-on cessé de parler latin ? Bulletin Du Cange*, t. VI, 1931, p. 128, etc.). » D'après CH. BRUNEAU, *Bibliogr. Lorr. 1928-1930, Annales de l'Est*, 4<sup>e</sup> série, 1<sup>re</sup> année, 1933, p. 318.

(2) Contentons-nous de renvoyer aux développements consacrés par VON WARTBURG à la politique des Francs en Gaule : « L'un des peuples germaniques les plus forts s'installait dans le milieu roman... Sans hésitation et sans répugnance, à la différence des autres peuples germaniques plus faibles, les Francs alliaient leur nationalité à celle des populations romanes » (p. 151). « Le nord de la Gaule est le seul pays à l'intérieur de l'ancienne zone de civilisation romaine dans laquelle, tandis que la tradition antique et la langue romane survivaient aux tourmentes de l'époque des migrations des peuples, la force ethnique germanique, quand il fallut se charger de l'héritage et le faire fructifier, se trouva prête et posséda ainsi la force nécessaire » (p. 152).

Le bilinguisme de la France du nord alla se résorbant. Tous les témoignages historiques montrent le déclin complet du germanique dès le siècle qui suivit Charlemagne, le IX<sup>e</sup>. Certes les langues de substrat et superstrat ont la vie plus dure qu'on ne l'a cru longtemps. Après l'avoir établi pour le celtique de Suisse, J. U. HUBSCHMIED a tenté de le prouver pour le burgonde, qui se serait maintenu assez tard (1), mais ces dernières conclusions ont chance d'être combattues avec succès (2). Quoi qu'il en soit, il paraît évident, comme le dit VON WARTBURG, que « dès le début, le francique disparut lentement, mais sûrement, devant la langue romane ».

Les Francs furent plus nombreux que ne l'ont pensé certains historiens ; mais ainsi que le note HASSELROT, à propos de leurs nombreux tombeaux : « Il y a sans doute aussi plus de tombeaux de Burgondes en Suisse romande que dans l'île de Bornholm, la patrie de la tribu. Ce qui importe, c'est la proportion des barbares parmi la population ».

A quel pourcentage cette proportion a-t-elle pu s'élever ? VON WARTBURG, en avouant qu'il reste — et peut-être pour toujours — bien des inconnues qui nous empêchent de nous prononcer avec certitude, croit qu'on ne peut aller au delà de 15 à 25 %, avec des différences régionales. Quoi qu'il en soit de telles proportions qu'il est sans doute osé de vouloir chiffrer, « on peut admettre comme un fait assuré la prédominance des individus de langue romane à tous les moments de la symbiose des deux peuples » (3).

(1) J. U. HUBSCHMIED, *Romanisch -inco, -anco (Mélanges Duraffour, Romanica Helvetica, 14, 1939, p. 211-270)*.

(2) Voir le jugement de DAUZAT, dans son c. r. (*Le français moderne, 8, 1940, p. 185-186*). — Sur les établissements burgondes, lire maintenant l'ouvrage posthume de TH. PERRENOD, *Top. burgonde*, Paris, 1942, 304 p.

(3) Pour toutes ces conclusions de VON WARTBURG, voir *Die fränk. Siedl.*, p. 300 ; *Origines*, p. 136-138. — L'auteur note que

Il s'agit bien d'un superstrat germanique, non d'un substrat. On ne peut, sans forcer les termes, parler de fonds primitif germanique en Gaule du nord. L'apport francique s'est ajouté au vieux fonds gallo-roman, qui en a été assez considérablement influencé, mais non submergé (1). La filiation indirecte, la latinisation interrompue sur une grande partie du territoire, la romani-sation revenue par le détour de l'Aquitaine et de la Provence sont à écarter. Le français reste le continuateur du latin, évolué sur place et sans réelle brisure.

« ce sont des chiffres qui sont peut-être de huit à dix fois supérieurs au pourcentage des Goths dans la population de leurs royaumes et qui illustrent ainsi la profonde différence qui sépare, dans ce qu'il y a de constitutif, ces fondations germaniques ».

Il appartient naturellement aux historiens d'apprécier les témoignages historiques. Sur les causes qui auraient favorisé l'élimination de l'élément germanique, je me borne à citer l'avis de J. LINDEMANS : « On ne souligne pas assez le fait historique des luttes intestines entre seigneurs, à l'époque mérovingienne, occasions de massacres impitoyables et massifs, sans parler des expéditions guerrières au loin, qui devaient à la longue éclaircir notablement les rangs de l'élément germanique. On pourrait y ajouter la dépravation des mœurs des grands seigneurs, à l'exemple de leurs rois ».

(1) On sait que la théorie des substrats, et plus encore celle des superstrats, sont assez neuves. Mais, sous ces noms nouveaux, réapparaissent souvent des idées anciennes. Par exemple, lorsqu'on explique l'aberrance de l'anglais dans les langues germaniques par le substrat brittonique, par le mélange des Angles, des Saxons et des Danois, par la prépondérance multiséculaire d'une aristocratie française. D'autres explications ne sont naturellement que des hypothèses de travail séduisantes, mais hardies. Ainsi celle qui attribue le particularisme phonétique du germanique lui-même dans la famille indo-européenne au fait que le germanique serait l'idjome indo-européen qui se serait imposé au plus grand nombre de non-Indo-Européens (thèses de SIGMUND FEIST et d'ANTOINE MEILLET). Combien des idées exposées plus haut au sujet du français ont le même caractère hypothétique !